



Sous la direction de Frédéric Darbellay

Le droit de l'enfant à la participation
Analyse du projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* »

MÉMOIRE – Orientation professionnalisante

Présenté à
l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Droits de l'enfant
de l'Institut Universitaire Kurt Bösch
pour l'obtention du grade de Master of Arts Interdisciplinaire en droits de l'enfant

par

Véronique DERRON

de

Vully, Fribourg

Mémoire No

SION

Mai, 2012

RÉSUMÉ :

L'article 12 de la Convention des droits de l'enfant de 1989 confère aux enfants des droits dits participatifs, leurs attribuant ainsi un statut de droit. Depuis son adoption, d'innombrables initiatives ont été mises en place dans différents contextes en vue de son application et de la promotion de la participation des enfants. Or les objectifs escomptés n'ont pas été atteints, ce qui laisse ouvert le débat sur la participation effective.

Ce mémoire professionnalisant analyse, au travers de la méthodologie qualitative *Focus Group*, l'expérience de participation de jeunes valaisans ayant pris part au projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* ». Par le biais de ce dernier, le point de vue des jeunes est mis en évidence, afin d'une part d'évaluer l'impact et l'effectivité du projet, et d'autre part de définir les éléments nécessaires à l'optimisation du processus de participation.

REMERCIEMENTS :

Je souhaite remercier :

- Mon directeur de mémoire M. Frédéric Darbellay pour ses conseils et son suivi tout au long de mon travail.
- Le Professeur Daniel Stöcklin, Le Délégué à la Jeunesse du canton de Valais M. Paul Burgener, ainsi que ma collègue et collaboratrice scientifique Mme Karen Mailler pour leur précieuse collaboration dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.
- Tous les jeunes qui ont accepté de participer aux entretiens dans le cadre de mon travail.
- Mme Magali Bellot, Mme Hélène Mallard et mon père qui ont eu la gentillesse de relire et corriger mon travail.
- Finalement j'aimerais remercier toute ma famille et mes amis qui m'ont soutenue, non seulement pendant la rédaction de ce mémoire mais tout au long de mes études de Master.

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	5
2. CADRE THÉORIQUE.....	7
2.1 Les droits participatifs dans la CDE	7
2.2 Définition de la « participation »	9
2.3 Importance de la participation	11
3. CADRE EMPIRIQUE.....	13
3.1 Le Conseil de l'Europe et la participation	13
3.2 La Suisse et la participation	14
3.3 Le Valais et la participation	15
3.3.1 Présentation du projet	15
3.3.2 Objectifs du projet	16
3.3.3 Publics cibles	16
3.3.4 Méthodes de travail	17
3.3.5 Analyse	18
3.3.5.1 <i>Le projet</i>	18
3.3.5.2 <i>Concept de participation des jeunes</i>	20
3.3.5.3 <i>Dispositif de la journée</i>	22
3.3.5.4 <i>Discussion et synthèse</i>	23
4. MÉTHODOLOGIE.....	25
4.1 Buts et objectifs	25
4.2 Précautions éthiques	26
4.3 Justification de la démarche de recherche	27
4.4 Interdisciplinarité.....	27
4.5 Présentation des participants interrogés.....	28
4.6 Dispositif méthodologie utilisé	28
5. ANALYSE ET RÉSULTATS.....	29
5.1 Éléments positifs dans le processus de participation	29
5.2 Éléments négatifs dans le processus de participation	31
5.3 Compétences acquises	32
5.4 Impacte de la participation au projet	33
5.5 Éléments nécessaires à l'optimisation du processus de participation.....	34
5.6 Recommandations	35
6. CONCLUSION.....	35
7. BIBLIOGRAPHIE.....	38
8. ANNEXES.....	42

1. Introduction

En proclamant l'enfant sujet de droits, la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) a marqué une étape essentielle. « *La place de l'enfant dans notre société évolue avec cet instrument normatif* » (Stöcklin, 2009a, p. 47). Les droits dits participatifs en sont le parfait exemple. L'enfant n'est plus uniquement bénéficiaire de protections particulières et de prestations spécifiques, mais il est invité à jouir de droits participatifs. L'introduction de ceux-ci engendre de nombreux bouleversements, notamment l'adaptation de mesures juridiques. Cependant, elle induit avant tout « *d'importants changements de comportements culturels à l'égard de l'enfant* » (Lansdown, 2001, Introduction).

Depuis l'adoption quasi universelle¹ de cette Convention, la participation a été intégrée aux agendas politiques nationaux et internationaux, et d'innombrables mesures ont été prises et observées dans différents domaines. En effet, pour citer quelques unes de ces mesures, diverses initiatives dites participatives ont vu le jour, des recherches ont été effectuées, différents espaces dédiés à la participation des enfants ont été créés, les enfants ont été d'avantage inclus dans le développement de leur communauté. Or ces démarches n'ont pas apporté les effets espérés, représentant de ce fait un défi toujours d'actualité.

De ce fait, ce travail propose une analyse de la situation au travers d'un projet, permettant d'une part de mieux appréhender le problème, tout comme de contribuer à rendre la participation plus effective. Madame Mailler et moi-même avons donc organisé et élaboré le projet de participation s'intitulant « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » qui constitue la base de mon travail de recherche. La rencontre réunissant la jeunesse valaisanne et les responsables politiques du canton de Valais a eu lieu le 30 septembre 2011 dans les locaux du Grand Conseil de Sion. Le projet a été initié par la Commission thématique de l'éducation, de la formation, de la culture et des sports (EFCS) et avait pour objectif de donner la parole aux jeunes valaisans, de leur offrir la possibilité d'exprimer leurs problématiques au sujet du thème « *Vivre dans le Valais de demain* » et d'établir un dialogue entre les deux partis.

¹ Hormis les Etats-Unis et la Somalie

Dans le cadre de la recherche, l'accent a été mis sur l'analyse détaillée de l'expérience du processus de participation des jeunes. Il importe de préciser le contexte du projet portant sur la participation politique de ceux-ci. A la différence de la participation relatives aux domaines familiaux, scolaires ou communautaires, la participation politique se rapporte à l'implication dans des décisions qui « possèdent un caractère publique, associées à un pouvoir partagé, dont les effets dépassent le petit groupe de référence apparent, qui nécessite un débat et le courage de défendre la justice » (Oser et al., 2000, p.9).

Nous allons dans un premier temps analyser les droits participatifs déterminés par la CDE et leurs interdépendances, puis nous donnerons un bref aperçu des définitions de participation. Dans un deuxième temps, nous nous arrêterons sur l'importance de la participation, tout en abordant les conséquences qu'elle entraîne. Ensuite, nous dresserons brièvement, dans la partie empirique, un état des lieux des initiatives de participation mises en place aux niveaux européens et suisses et, pour enfin passer à l'analyse concrète du projet de participation. Finalement, nous désirons faire émerger la vision des jeunes et ainsi obtenir une appréciation plus complète de l'analyse du processus de participation.

2. Cadre théorique

Dans la première partie de notre travail, nous allons introduire la notion de participation selon l'approche juridique de la Convention des Nations Unis relative aux droits de l'enfant (CDE). Puis, afin de bien en saisir le concept, nous allons présenter des définitions de participation relatives aux enfants et aux jeunes, avant de mettre en lumière l'importance de celle-ci dans le développement de notre société.

2.1 Les droits participatifs de la CDE

L'article 12 de la Convention des droits de l'enfant confère explicitement à l'enfant le droit d'exprimer son opinion. Dans le cadre de celle-ci, l'article 12 est souvent compris comme le « droit à la participation » faisant partie des 3 Ps² et constituant l'un des quatre principes généraux³. Même si le terme « participation » n'apparaît pas dans le texte de celui-ci, il est l'élément clé permettant de le résumer.

1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation appropriée, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale. (CDE, 1989, Article 12)

L'alinéa 1 évoque la participation de manière générale, que ce soit dans la société, dans la famille ou dans le cadre de l'école, alors que l'alinéa 2 concerne plus précisément les procédures juridiques. Au sein de la Convention l'article 12 est étroitement lié avec l'article 3, relatif à l'intérêt supérieur de l'enfant, ainsi qu'avec l'article 5, portant sur les capacités évolutives de l'enfant. Afin que l'intérêt supérieur de l'enfant puisse être défini, il est nécessaire d'intégrer son point de vue, c'est-à-dire de prendre en compte son opinion. La considération accordée à l'opinion de

² 3Ps. Prestation, Protection, Participation

³ La CDE doit être appliqué en articulant les quatre principes généraux : article 2, le droit à la non-discrimination, l'article 3, l'intérêt supérieur de l'enfant, l'article 6, le droit à la vie et finalement l'article 12, le droit d'exprimer son opinion.

l'enfant dépend de son âge et de son degré de maturité, autrement dit de ses capacités évolutives⁴, ce qui nous renvoie à l'article 5. La CDE exige des adultes d'évaluer le degré de capacité de l'enfant en démontrant « *que l'enfant est capable, jusqu'à preuve du contraire.* » (Stöcklin, 2009a, p. 50). Pour Jean Zermatten « *C'est ici un changement clair de l'image de l'enfant, vu pendant des millénaires comme incapable, muet et non compétent* » (2009, p. 18).

Le critère d'évaluation de la capacité d'un enfant est son discernement, soit son aptitude à se former une opinion. Pour ce faire, « *l'enfant doit pouvoir discerner (savoir) de quoi il est question* » (Zermatten, 2009, p. 22). La CDE ne fournit aucune définition stricte de la notion de discernement, tout comme elle ne précise pas à partir de quel âge l'enfant est capable de discernement. Dès lors, la responsabilité repose sur le décideur qui doit procéder au cas par cas et évaluer.

Dans le cadre de la CDE (1989), l'article 12 doit être interprété de manière large. L'applicabilité de la Convention repose sur une approche holistique, c'est pourquoi l'article 12 doit être combiné avec les autres droits participatifs, soit les articles 13, 14, 15, 16, 17 et 31. Les articles 12 (parole de l'enfant/ droit de l'enfant d'être entendu) et 13 (droit à la liberté d'expression) sont complémentaires mais non similaires. L'article 12 donne le droit à l'enfant, affecté par une décision le concernant, d'exprimer son opinion sur celle-ci, « *alors que le droit contenu dans l'art. 13 est celui de l'enfant d'exprimer des idées sur n'importe quel sujet qui l'intéresse ou le préoccupe (...)* » (Zermatten, 2009, p. 34). L'article 17 (accès à l'information) fonctionne en tant qu'intermédiaire. Pour pouvoir exprimer son opinion valablement, l'enfant doit pouvoir accéder aux informations, adaptées à son âge et à ses capacités. En résumé, les articles 13 et 17 « *définissent des conditions préalables essentielles à l'exercice effectif du droit d'être entendu* » (Comité des droits de l'enfant, 2009, p. 17). L'article 14 (liberté de pensée, de conscience et de religion) formule une liberté individuelle, mais qui sous-entend la responsabilité des parents sur le fait de guider l'enfant selon ses capacités de développement. Quant à l'article 15 (liberté d'association de réunion pacifique), il peut être considéré comme une forme active de liberté d'expression. A priori, l'article 16 (protection de la sphère privée) paraît peu participatif. Cependant, selon Stöcklin (2011a) il doit y être associé. En

⁴ Lansdown (2005) a approfondi la notion de capacités évolutives et a proposé de la formuler à travers trois cadres conceptuels. Voir : http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/evolving_fr.pdf

effet, il s'agit d'un droit qui permet d'acquérir d'autres droits à la participation. Sans le droit à la sphère privée, l'enfant serait limité dans sa participation. Finalement, l'article 31 (le droit au repos et aux loisirs, activités récréatives, vie culturelle et artistique) est le seul qui fait explicitement référence à la participation en tant que telle en incitant les enfants à prendre part à la société.

Nous pouvons donc constater que les acteurs concernés par les droits participatifs de la CDE (1989) ne sont pas uniquement les enfants, mais également les adultes, les Etats parties et les médias à qui revient la tâche de guider les enfants ou de leur mettre à disposition les conditions nécessaires à la participation.

2.2 Définition de la « participation »

Dans le contexte des droits de l'enfant, le terme « participation » est souvent utilisé pour décrire diverses formes d'engagement social. Ainsi, les enfants participent à des jeux, des conversations, des activités culturelles, ce qui pose problème à l'interprétation claire du terme (Lansdown, 2010). Les auteurs Percy-Smith et Thomas soulignent ce fait lorsqu'ils affirment que la participation des enfants et des jeunes est « *in search of definition* » (2010, p. 1). De plus, l'on est confronté à des manières très variables de percevoir la participation des enfants et des jeunes. En effet, les uns sont d'avis qu'il s'agit d'avoir une « oreille accueillante » quant aux préoccupations des jeunes et des enfants, alors que d'autres estiment que les conseils d'élèves et les parlements d'enfants en font partie. (UNICEF, 2003). Selon l'UNICEF ces deux points de vue sont tout à fait défendables, car les arguments donnés sont des conditions essentielles à la participation. Or, ces tentatives de définition ne dépassent pas la dimension consultative. Finalement, la notion de participation ne précise pas l'étendue ni les conditions sous lesquelles les enfants sont amenés à participer.

La CDE a contribué de manière fondamentale à la notion de participation. Cela peut être illustré par la clause suivante : « *les opinions de l'enfant étant dûment **prises en considération*** ». (CDE, 1989, Article 12) En effet, cette phrase démontre que la participation va au-delà de la dimension consultative. L'opinion de l'enfant a une « valeur » et doit être prise en considération selon son âge et son degré de maturité. Le Comité des Droits de l'Enfant précise « *qu'écouter l'enfant ne suffit pas ; les opinions de l'enfant doivent être sérieusement examinées lorsque l'enfant est capable de discernement* » (2009, p. 9).

Dans un sens plus large, le Comité des Droits de l'Enfant se prononce à propos de la notion de participation de la façon suivante :

Le terme a évolué et est maintenant largement utilisé pour décrire des processus continus, qui comprennent le partage d'informations et le dialogue entre les enfants et les adultes, sur la base du respect mutuel, et par lesquels les enfants peuvent apprendre comment leurs vues et celles des adultes sont prises en compte et influent sur le résultat de ces processus. (2009, p. 4)

Ces commentaires soulignent le fait qu'il faut comprendre la participation comme un processus qui requiert une collaboration étroite entre les adultes et les enfants, par laquelle les enfants peuvent se rendre compte de l'influence et des effets de leur participation.

Le Préambule de la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale définit la participation des jeunes comme suit :

Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure. (Conseil de l'Europe, 2003, p. 12)

Cette définition précise que la participation des jeunes va au-delà d'une simple implication ou engagement politique mais qu'il s'agit d'avantage de munir les jeunes des outils nécessaires et de mettre en place un environnement propice, afin qu'ils puissent influencer les décisions qui ont un impact sur leur vie. Il convient de souligner ici que l'aspect de l'encadrement propice est une exigence primordiale à la mise en œuvre du droit à la participation. Le fondement de l'élaboration du projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » consista à concevoir celui-ci de façon à ce que les conditions favorables à la participation soient garanties.

La notion d'influence est présente dans les deux concepts de participation abordés antérieurement. Accorder un pouvoir d'influence aux enfants implique une réorganisation de la répartition du pouvoir décisionnel et a des conséquences sur la façon de collaborer des adultes et des enfants. Nous reviendrons sur cet aspect dans le prochain point.

2.3 Importance de la participation

Le Guide de participation des enfants aux travaux du Parlement, de l'Union parlementaire et de l'UNICEF justifie l'importance de la participation par le fait que *« les enfants ont une perception de la vie, des opinions et des expériences qui ne correspondent pas nécessairement à celle que leur attribuent les adultes »* (2011, p. 9) et que trop souvent les enfants ne sont pas consultés. Ainsi, les décisions prises par les adultes en leur nom risquent d'avoir des conséquences négatives. Il s'agit d'inclure d'avantage les enfants dans le processus décisionnel, afin d'améliorer leur situation dans la société.

Le manuel *« Parole aux jeunes ! »* du Conseil de l'Europe suit cette vision, mais ajoute que *« la participation des jeunes n'est pas une fin en soi, mais un moyen de réaliser des changements positifs dans leur vie et de construire une société meilleure »* (2009, p. 9). En effet, il convient de souligner que la participation est dotée de fonctions constitutives et instrumentales. La fonction constitutive réside dans le fait que la participation *« permet aux enfants et aux jeunes de prendre conscience de leurs forces et de leurs possibilités d'action, ce qui a un effet positif sur le développement de leur personnalité »* (CFEJ, 2011, p. 7). En d'autres termes le développement de leur personnalité constitue une fin en soi.

Pourtant, la fonction instrumentale de la participation confère à l'enfant de moyen d'influencer des décisions ou d'exercer d'autres droits. Verhellen ajoute qu'il s'agit d'un moyen pour *« achieve justice, influence outcomes and... change democratic power balances. In fact it is the basis of citizenship »* (2007, p. 29).

En effet, la participation est considérée comme moyen d'éducation à la citoyenneté (De Winter, 1995). Elle est l'instrument qui *« on the one hand (...) contributes to the empowerment of young people, by which they themselves learn to articulate their social need ; on the other hand (...) is a major instrument in training values and capacities required in the framework of modern citizenship »* (De Winter, 1995, 33). Il est donc nécessaire de donner aux enfants l'opportunité de développer leurs capacités. Pour cela, un environnement propice, dans lequel ils sont en mesure d'apprendre à formuler leurs besoins, idées et problématiques par eux-mêmes doit être mis en place (De Winter, 1995).

La citation de Verhellen renvoie d'autre part à l'élément crucial, à savoir la répartition du pouvoir décisionnel dans le cadre de l'exercice de la démocratie. Ainsi, afin d'assurer une place à l'enfant en tant que sujet de droit, qui a la possibilité d'influencer les décisions et de participer à la société, il faut céder plus de pouvoir aux enfants (Lansdown, 2010). Plus concrètement cela signifie que les enfants doivent être associés au processus de décision et avoir plus de pouvoir dans la prise de décision. Leur accorder plus de pouvoir décisionnel ne signifie pas que les décisions doivent être prises selon leurs souhaits ou leurs points de vue. L'opinion de l'enfant constitue un facteur parmi d'autres devant tous être pris en considération (Shier, 2001). Répartir le pouvoir nous amène à reconsidérer la relation entre adultes et enfants. La participation des enfants ne peut réussir que si la relation avec ces derniers est construite sur l'échange, le partage et la collaboration. Les adultes doivent donc accepter d' « être avec l'enfant, de cheminer à ses côtés, d'entrer avec lui dans une démarche de co-évolution » (Duss-von-Wert cité par Majerus, 2007, p. 6).

L'importance de la mise en œuvre concrète de la participation au travers du projet se reflète dans les raisons qui ont encouragé la Commission thématique (EFCJ) du Grand Conseil du Canton de Valais à organiser celui-ci. En effet, ces raisons vont au-delà d'un simple échange entre la jeunesse et les politiciens, comme elles vont outre la prise en considération des problématiques des jeunes, avec les bénéfices qui en découlent pour eux, à savoir le développement de leur personnalité. Les objectifs à plus longue échéance consistent à former les jeunes de sorte qu'ils deviennent des citoyens responsables qui à travers leur engagement dans la société contribuent au processus démocratique. Notre élaboration et mise en place du projet ont donc contribué à remplir les objectifs fixés :

La participation a pour but de faire en sorte que les enfants existent dans la vie sociale et politique. Elle vise également à promouvoir l'éducation à la citoyenneté démocratique, en donnant aux enfants des possibilités de faire l'apprentissage des règles et des usages de la démocratie, ainsi que d'être traités et respectés en tant que citoyen égaux. (Conseil de l'Europe, 2004, p.6).

Ainsi, l'acquisition des compétences fixées dans les objectifs du projet nécessite un apprentissage par la pratique, nous renvoyant de ce fait à la devise de Dewey « learning by doing ».

3. Cadre empirique

La deuxième partie de ce travail consiste en l'analyse plus précise du projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* ». Afin de recontextualiser ce projet dans le domaine de la participation des jeunes et des enfants, les initiatives de participation aux niveaux européens et suisses sont brièvement résumées ci-après.

3.1 Le Conseil de l'Europe et la participation

Depuis plus de vingt ans, le Conseil de l'Europe mène une politique promouvant la jeunesse, pour laquelle il s'est fixé comme objectif de favoriser la participation et la cogestion avec les jeunes. Pour ce faire, il a mis en place différentes structures, dont les Centres européens de la jeunesse de Strasbourg et de Budapest, un fond destiné à financer les projets menés par les organisations de la jeunesse en Europe et un comité directeur, qui fonctionne en tant qu'organe de coopération intergouvernementale (CFJ, 2001).

En outre, en 2006, le Conseil de l'Europe a lancé le programme « *Construire une Europe pour et avec les enfants* », dont une grande partie est consacrée « à développer des méthodes et instruments permettant d'assurer une participation réussie des enfants à tous les niveaux : local, régional et national » (Conseil de l'Europe, 2006, p. 13). Afin d'atteindre ses objectifs, différents projets de stratégie ont été élaborés, tout comme une nouvelle recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres⁵ a été adoptée le 28 mars 2012, visant à renforcer la promotion de la participation des jeunes.

De plus, le Conseil de l'Europe mène différentes enquêtes sur la situation des jeunes dans divers domaines de la vie sociale. L'article « *Jeunesse et citoyenneté : Expériences de participation et compétences individuelles* »⁶ publié dans le cadre du projet « *Education à la citoyenneté* » en est un exemple (CFJ, 2001).

Pour conclure, notons qu'actuellement les politiques nationales de participation des jeunes sont évaluées par le Conseil de l'Europe. L'examen de la politique nationale

⁵Recommandation CM/ Rec (2012)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Accès : <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1927161>

⁶ Accès : <http://www.sbf.admin.ch/edc/html/partizipation-f.pdf>

de la Finlande⁷ est terminé, alors que les résultats de la Slovaquie et de la Moldavie sont encore traités. D'après le Professeur Stöcklin (2011b), il est évident que ce sont les pays exemplaires dans le domaine de la participation des jeunes qui se portent volontaires, néanmoins cela témoigne de l'engagement du Conseil de L'Europe de vouloir progresser dans le domaine de la participation.

3.2 La Suisse et la participation

La Suisse ayant ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1997, elle se doit d'appliquer dans sa politique nationale le contenu de l'article 12 portant l'écoute et la participation des enfants. Pour ce faire, elle se repose sur la loi fédérale sur l'encouragement de la jeunesse extra-scolaires⁸, datant de 1989, qui a lancé le mouvement en matière de politique de la jeunesse. Celle-ci a été entièrement révisée et la nouvelle version entrera en vigueur en 2013. En outre, la Commission Fédérale pour l'Enfance et la Jeunesse (CFEJ) est responsable des questions de l'enfance et la jeunesse au niveau de la Confédération.

Diverses organisations encouragent les projets mis en place par et pour les jeunes. Le « Conseil suisse des activités de la jeunesse » (CSAJ), l'« Association faîtière pour l'animation jeunesse en milieu ouvert » (AFAJ) et la « Promotion de l'enfant et la jeunesse en Suisse » (Infoclic) sont des interlocuteurs importants concernant le soutien aux jeunes.

Quant à la participation politique à l'échelon national, les jeunes ont la possibilité de participer à des sessions fédérales entre eux qui ont lieu une fois par an au palais fédéral. Or, selon le « rapport sur la situation des enfants et des jeunes en Suisse » paru en 1999, le pouvoir d'influence des sessions de jeunes sur la politique nationale reste très limité. Le même rapport signale qu'à l'échelon cantonal, les possibilités de participation sont encore extrêmement lacunaires. En effet, il n'existe que quelques parlements de jeunes dans les cantons⁹. Notons que les parlements des jeunes constituent la forme de participation la plus répandue à l'échelon communal. Il

⁷ Conseil de l'Europe (2011). *Child and Youth Participation in Finland. A Council of Europe Policy Review*. Accès: http://www.coe.int/t/dg3/children/participation/PolicyReview_en.pdf

⁸ Loi fédérale du 6 octobre 1989 sur l'encouragement des activités de la jeunesse extra-scolaires (LAJ). RS 446.1. Accès : http://www.admin.ch/ch/f/rs/446_1/index.html

⁹ En Avril 2012, il existe que 11 parlements des jeunes à l'échelon cantonal: AG, BL, BS, FR, JU, SG, SH, TI, UR, VD, VS (ZH et GE à venir).

convient de mentionner également qu'il existe, en plus, des parlements d'enfants dans les cantons de Lucerne, Berne et Schwyz.

Les résultats de l'enquête UNICEF Suisse portant sur les possibilités de participation des enfants ont démontré que la participation des mineurs aux décisions est la plus élevée et atteint quarante-huit pour cent dans le cercle familial. Elle diminue dans l'environnement scolaire (39%) et devient très faible dans le domaine communal et public. Seulement sept pour cent des 12 872 enfants et des jeunes interrogés affirment avoir été associés à des projets et à des décisions (UNICEF, 2003). Ces chiffres démontrent qu'il reste encore beaucoup à accomplir en vue de la participation des jeunes et des enfants, avant tout dans le domaine public, d'où l'importance de la mise en œuvre du projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » dans le canton du Valais.

3.3 Le Valais et la participation

Etant donné le système politique fédéraliste de la Suisse, l'application concrète de la participation des enfants et des jeunes est du ressort de la législation cantonale. En Valais, c'est la loi « en faveur de la jeunesse »¹⁰ datant de 2000 qui soutient les projets concernant la jeunesse et la promotion de celle-ci. Le projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » se rapporte donc à cette loi plus précisément au point c de l'article 7 qui cite « la la promotion du dialogue entre la jeunesse et les collectivités publiques ».

3.3.1 Présentation du projet

En 2008, le Président du Grand Conseil valaisan Paul-André Roux a invité les élèves à s'exprimer sur un thème de leur choix et sur leurs éventuels souhaits au niveau de la politique valaisanne. Ce recueil de « lettres ouvertes » n'a pas eu l'impact souhaité. Les lettres n'ont été lues que partiellement pendant les sessions du Grand Conseil, et rien n'a été mis en place pour donner suite à celles-ci. C'est pourquoi la commission thématique de l'éducation, de la formation, de la culture et des sports (EFCS) du Grand Conseil, présidée par Madame la Députée Véronique Maret, s'est penchée

¹⁰ Loi cantonale du 11 mai 2000 en faveur de la jeunesse (VS) 850.4. Consulté le 30.04.2012. Accès : <http://vs.ch/public/public-lois/fr/Pdf/850.4.pdf>

sur le dossier « Implication des jeunes dans la politique » et a proposé l'organisation d'une journée de rencontre entre apprentis et étudiants des établissements du 2^e degré d'une part, et les responsables politiques sur le plan cantonal et local d'autre part.

Afin de mener à bien ce projet, le Grand Conseil a mandaté le service cantonal de la jeunesse et son Délégué à la jeunesse Monsieur Paul Burgener. Celui-ci a souhaité collaborer avec l'Institut Kurt Bösch, plus précisément avec le Professeur Daniel Stöcklin, qui travaille sur la thématique de la participation des jeunes. Afin de garantir une bonne préparation et un bon déroulement du projet, le Professeur Stöcklin a proposé deux places de stages en tant que collaboratrices scientifiques, stage que j'ai eu le plaisir d'effectuer avec ma collègue Madame Karen Mailler.

3.3.2 Objectifs du projet

Les objectifs visés par les responsables et les collaboratrices du projet ont consisté en premier lieu à donner la parole aux jeunes valaisans et à leur offrir la possibilité d'exprimer leurs problématiques au sujet du thème « *Vivre dans le Valais de demain* ». Il s'est ensuite agi d'établir un dialogue et un échange entre la jeunesse valaisanne et les responsables politiques concernant les thèmes qui préoccupent la jeunesse. Finalement, le but à plus long terme a consisté à assurer un suivi, c'est-à-dire un engagement des politiciens de poursuivre le dialogue et de mettre en œuvre les solutions élaborées lors de la journée d'échange.

3.3.3 Publics cibles

La jeunesse valaisanne a été représentée par toutes les écoles francophones et germanophones de second degré du canton du Valais. Les élèves des collèges, des écoles professionnelles et des écoles de commerce étaient invités à y participer, selon un quota défini. Quant aux responsables politiques, ils ont été représentés par les Commissions de l'Éducation, de la Formation, de la Culture et des Sports (EFCS) et de la Sécurité publique (SP), mais aussi par les représentants du Bureau du Grand Conseil, de la Commission cantonale des jeunes et des représentants de la Fédération des communes valaisannes.

3.3.4 Méthodes de travail

En tant que collaboratrices scientifiques, notre activité première consistait à élaborer un concept de participation, afin que le but de la rencontre entre les jeunes et le monde politique soit atteint. Il s'agissait d'imaginer le contenu exact des rencontres avec les élèves.

Avec l'aide du Professeur Stöcklin, nous avons élaboré un concept qui tente de donner la parole aux jeunes de la manière la plus adaptée possible, tout en permettant aux politiciens de s'exprimer et de s'impliquer dans les dialogues.

Afin de pouvoir assurer un réel échange entre les jeunes et les politiciens, nous avons décidé de diviser la journée en deux parties. Durant la première partie, les jeunes et les politiciens travaillaient en groupes de travail, dans lesquels ils traitaient les problématiques définies par les jeunes. Dans la deuxième partie, les résultats des discussions et les conclusions des groupes de travail étaient présentés dans une session plénière.

L'organisation de la journée de dialogue a nécessité un travail préparatoire avec les jeunes. Les directions des écoles ayant déjà été informées à l'avance par courrier par le Service cantonal de la jeunesse et son Délégué Paul Burgener, nous nous sommes rendues dans les différents établissements, afin d'expliquer le déroulement du projet de participation en vue d'élaborer une réflexion autour de la thématique « *Vivre dans le Valais de demain* ». L'organisation des séances de rencontres tout comme le coaching des jeunes faisait partie de nos activités.

Lors de nos entretiens avec les jeunes, notre tâche principale consistait à les inciter à réfléchir sur le thème « *Vivre dans le Valais de demain* ». Pour ce faire, nous avons utilisé comme outil le kaléidoscope de l'expérience réalisé par le Professeur Stöcklin. Le but de cet outil est de stimuler la réflexion des élèves afin qu'ils ne se focalisent pas que sur un aspect, et ainsi de les amener à ouvrir leur champ de réflexion. Une fois la problématique définie, les jeunes avaient comme tâche de se mettre d'accord sur le problème sur lequel ils souhaitaient dialoguer avec les politiciens. A la suite de quoi, ils ont élaboré un discours autour de cette question, afin de se préparer à l'échange avec les politiciens. Une fois tous nos entretiens avec les différents établissements terminés, la liste des problématiques a été transmise aux

politiciens, dans le but qu'ils s'inscrivent au thème de leur choix. Notre ultime mission consistait à organiser le déroulement détaillé de la journée de rencontre. Il s'agissait de gérer les questions logistiques, soit la préparation du matériel nécessaire, l'emplacement des participants, la répartition des différents ateliers, les disponibilités des salles et l'ordre de passage des différents groupes en plénière.

3.3.5 Analyse

Toute la création du projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* », de l'organisation des rencontres avec les jeunes jusqu'à la finalisation de la journée même a été pensée et élaborée de façon à respecter les critères et principes théoriques, afin d'assurer une participation efficace. La pertinence de nos choix est développée plus en détail dans la partie analytique.

3.3.5.1 Le projet

Le projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » a été initié pour répondre au désir des jeunes du canton de s'exprimer à propos des thèmes qui les préoccupent et, par ce biais, de les impliquer d'avantage dans la vie politique. Pour ce faire, nous avons combiné deux approches différentes. Nous avons d'une part mis en application *l'approche déterministe*, en agissant sur une structure (projet dans un cadre politique du canton du Valais), et nous sommes intervenues sur une « *population-cible* » (Stöcklin, 2009b, p. 54), à savoir les jeunes de tous les établissements de deuxième degré du canton du Valais. En effet, à ce stade-là les participants du projet sont des « *objets de l'intervention* » (Stöcklin, 2009b, p. 54) qui participent « *à un projet qui a été pensé et planifié sans eux* » (Stöcklin, 2009b, p. 54). D'autre part nous avons adopté *l'approche compréhensive*, en tenant compte de la vision subjective des participants. Ils sont « *sujets de l'intervention car leurs points de vue* » (Stöcklin, 2009b, p. 54), ont été intégrés dans l'élaboration du projet.

En nous référant à l'échelle de participation de Roger Hart¹¹ (1992), le projet se situe entre les échelons quatre et cinq. En effet, sur l'échelon quatre, les jeunes sont « *désignés, mais informés* ». En d'autres termes, le projet est une initiative des adultes,

¹¹ L'échelle comprend huit niveaux: Niveau 1: La manipulation. Niveau 2: La décoration. Niveau 3: La politique de pure forme. Niveau 4: Désignés mais informés. Niveau 5: Consultés et informés. Niveau 6: Projet initié par les adultes, décisions prises en concertation avec les enfants. Niveau 7: Projet initié et dirigé par les enfants. Niveau 8: Projet initié par les enfants, décisions prises en accord avec les adultes.

les jeunes constituent la « *population-cible* » comme évoqué plus haut, par contre ils ont compris les implications et les objectifs du projet et sont prêts à y jouer un rôle. Sur l'échelon cinq, les jeunes sont « *consultés et informés* », ils apportent leur avis et sont informés de l'impact de celui-ci sur le résultat final. Cependant, il ne faut pas négliger le fait que ce projet a été proposé par le Service cantonal de la jeunesse du Canton du Valais qui est un organe officiel et reconnu. De ce fait, le choix totalement libre des jeunes de proposer telle ou telle problématique a été restreint. De plus, les représentants et les collaborateurs du projet, de par leur statut, peuvent aussi avoir contribué à l'influence du choix du thème des jeunes. En raison de cet état de faits, il est difficile de placer ce projet sur un échelon précis de l'échelle de Hart, car il n'est pas possible de mesurer jusqu'à quel point les jeunes ont été influencés. L'institution et les adultes ont joué un rôle non négligeable dans la réelle liberté du choix de thèmes.

Pour qu'une participation significative soit possible, un certain nombre de conditions doit être garanti. La participation « *doit reposer sur un enjeu concret* » (Conseil de l'Europe, 2009, p. 21). Pour ce faire, il est donc nécessaire de rattacher le sujet principal du projet avec la vie quotidienne des jeunes. En d'autres mots, une participation effective n'est possible que si les jeunes se sentent réellement concernés par le sujet. Il est donc primordial que les propositions de thèmes viennent directement des jeunes. Ce point est aussi souligné par Lansdown (2001) qui affirme qu'« *il est essentiel, pour développer des politiques publiques efficaces, de consulter les enfants et de s'appuyer sur leur façon de voir, sur leur savoir et leurs idées* » (p.5). En rattachant la thématique principale du projet aux problématiques des jeunes, nous avons développé cet aspect. De la sorte, il nous a été possible d'inclure *l'approche compréhensive* (Stöcklin, 2009b). Les jeunes sont au centre de nos interventions, ils constituent le point de départ et ils sont intégrés dans l'élaboration du projet. En outre, « *la participation doit reposer sur une association* » (Conseil de l'Europe, 2009, p. 21) et être « *fondée sur un partenariat réel entre les adultes et les jeunes* » (Conseil de l'Europe, 2009, p. 23). Effectivement, une implication des deux partis (jeunes et politiciens) est nécessaire, afin qu'ensemble, ils puissent échanger sur des problématiques, partager différents avis et discuter de solutions envisageables. Lansdown (2010) rejoint cette idée et affirme que pour atteindre une participation satisfaisante des enfants, il ne suffit pas de travailler avec eux, mais il est également nécessaire de s'investir avec les adultes. Pour que les jeunes soient plus

sensibles à la politique, il faut que les politiciens à leur tour soient plus sensibles à la jeunesse. A notre avis, c'est ce double effet qui rend le projet vraiment pertinent et encourageant.

Notons aussi que « *la participation doit s'appuyer sur les aptitudes de chacun* » (Conseil de l'Europe, 2009, p. 21). Par conséquent, durant toute l'élaboration du projet, nous avons tenu compte des compétences des jeunes et avons développé un concept adapté à leurs aptitudes et à leurs connaissances. Cet aspect peut être mis en relation avec la notion de capacité développée par A. Sen., qui associe « *compétences personnelles* » et « *ressources sociales* » (Stöcklin, 2009c). Les jeunes sont dotés de « *ressources personnelles* », idées, préoccupations, initiatives, etc. Or, pour pouvoir faire usage de celles-ci, des « *ressources sociales* », c'est-à-dire des opportunités doivent être mises à disposition. Le projet a donc été pensé de manière à ce que l'environnement soit propice au développement des ressources des jeunes.

Finalement, il convient de mentionner que la participation doit être « *transparente* », « *volontaire* » et « *avantageuse pour tous les acteurs concernés* » (Conseil de l'Europe, 2009, p. 22). En effet, nous avons veillé à ce que tous les acteurs impliqués soient conscients du but mais aussi des limites du projet et nous nous sommes assurés que la participation soit volontaire (la majeure partie des participants ont agi sur une base volontaire, excepté une classe, qui a été désignée par son proviseur). L'ultime aspect à relever consiste en le fait que l'aboutissement de ce projet est source d'avantages pour les deux parties (Conseil de l'Europe, 2009). D'une part, les jeunes sont d'avantage impliqués dans le monde politique et d'autre part, le « *monde politique* » est plus à l'écoute des besoins et intérêts des jeunes.

3.3.5.2 Concept de participation des jeunes

Afin d'inclure une démarche participative, nous avons utilisé comme outil pratique le kaléidoscope de l'expérience. Il s'agit d'un outil qui « *favorise la réflexivité, il suscite une organisation de la pensée propre à surmonter un dilemme ou à trouver le chemin qui mène vers le but poursuivi* » (Stöcklin, 2009c, p. 19). Lors de la première rencontre avec les jeunes, nous leur avons demandé de réfléchir à une

problématique liée à leur quotidien dans leur lieu d'habitation qu'est le canton du Valais.

Ensuite, à l'aide du kaléidoscope, ils devaient voir sous quel angle leur problématique pouvait être analysée, à quelles autres dimensions du kaléidoscope elle pouvait être liée et sur quel autre dimension elle pouvait avoir une influence. Le kaléidoscope a amené les jeunes à non seulement se pencher sur les différentes dimensions de leurs problématiques, à savoir activités, motivations, relations, valeurs et image de soi, mais aussi à réfléchir plus globalement, c'est-à-dire à concevoir les liens entre les différentes dimensions de leur problématique. Grâce à l'utilisation du kaléidoscope, les jeunes ont eu la possibilité de stimuler et ouvrir leur champ de réflexion et situer leurs préoccupations dans un dispositif plus large et de manière plus complète.

Une fois une problématique définie, les jeunes ont eu de la peine à la concrétiser et à la formuler en proposition précise. Il est vrai que de bonnes connaissances dans les domaines politiques, économiques et juridiques leur ont fait défaut afin de pouvoir proposer des solutions réalisables. Par manque de temps et de moyens, ils ont manqué d'informations et d'aide nécessaire.

Dans un second temps, les jeunes avaient comme tâche de vérifier si leur problématique était partagée par les autres jeunes, car celle-ci devait être représentative de tout l'établissement. Avant notre seconde rencontre les porte-parole avaient donc comme devoir de consulter d'autres jeunes, afin d'examiner si la problématique était partagée par leurs camarades. Désirant toucher la palette la plus large possible de jeunes, nous avons demandé aux porte-parole de consulter six personnes de sexe, âge, et origine différents.

Le deuxième entretien avec les jeunes avait pour but de pondérer les différents thèmes de réflexion pour, au final, se mettre d'accord sur la problématique qui serait présentée lors de la journée de rencontre avec les politiciens. Malheureusement, par manque de temps, toutes les écoles ne nous ont pas accordé deux entretiens, ce qui n'a pas permis aux porte-parole de consulter leurs camarades. Il reste donc une incertitude concernant la réelle représentativité des problématiques choisies lors de la journée de rencontre.

L'étape suivante consistait à coacher les jeunes autour de leur problématique et de préparer leur discours en vue des travaux en atelier avec les politiciens. Pour ce faire, nous avons élaboré des feuilles de consignes qui visaient à les guider dans leurs propositions de solutions. Notre but était de ne pas les positionner dans un rôle de bénéficiaire et de demandeur, mais de les placer dans une logique de « coopération » et d'échange « d'égal à égal » avec les politiciens. Par conséquent, les jeunes devaient non seulement se poser la question de ce que les politiciens étaient en mesure de mettre en place pour améliorer leur situation, mais ils devaient aussi réfléchir à leurs compétences et leurs capacités pouvant contribuer à la mise en œuvre de la solution, rejoignant ainsi l'idée de capabilité d'Amartya Sen mentionnée précédemment.

Dans la mise en œuvre du projet, nous n'avons malheureusement pas pu concrétiser toutes nos idées, car nous avons dû faire face aux limites imposées par le travail sur le terrain. La première contrainte qui a entravé notre travail fut le temps, ce qui a rendu l'adaptation de notre dispositif difficile. Ainsi, il a fallu supprimer l'activité avec le kaléidoscope, car cet outil nécessite un temps d'explication, d'entraînement et de réflexion afin d'être manié efficacement. Autre difficulté : dans la plupart des écoles, le temps nécessaire à la consultation des camarades a manqué, ce qui a remis en cause la réelle représentativité de la problématique avancée lors de la journée de rencontre.

3.3.5.3 Dispositif de la journée

La journée de rencontre avait pour but de donner la possibilité aux jeunes d'exposer leurs problématiques et d'être écoutés par les politiciens. De plus, il nous semblait important d'inclure la parole des politiciens, afin que puisse s'instaurer un discours bilatéral basé sur une dynamique de coopération. Pour assurer un réel échange entre les jeunes et les politiciens, nous avons décidé de les faire travailler en ateliers. Cette méthode nous paraissait avantageuse car ainsi, l'opportunité de dialoguer était donnée à tous les participants. Or, afin d'éviter qu'une des deux parties ne s'approprie la parole pendant les discussions, nous avons mis l'accent sur la double impulsion déjà mentionnée auparavant. En effet, autant les jeunes que les politiciens avaient comme tâche d'amener leurs contributions, afin de trouver une solution.

Une fois la première partie en atelier terminée, l'ensemble des participants s'est retrouvée en session plénière pour exposer les discussions et les résultats obtenus dans les différents groupes et procéder au vote final. Dès lors, tous les jeunes avaient la possibilité de voter pour les trois problématiques qui seraient retenues par les politiciens.

Rétrospectivement, après la journée de rencontre, nous pouvons conclure que cette dynamique de travail en atelier a très bien fonctionné et a contribué à un échange réel sur des bases de coopération. Autant les élèves que les politiciens ont apprécié les échanges au sein des groupes de travail et ont estimé les discussions dans les ateliers très enrichissantes. De plus, préalablement les politiciens avaient la possibilité de s'inscrire pour les thèmes qui suscitaient leur intérêt, ce qui leur a donné l'occasion de se préparer eux aussi à la rencontre. Cela a certainement aussi contribué à un échange dynamique lors des groupes de travail.

3.3.5.4 Synthèse et discussion

L'article 12 de la Convention des droits de l'enfant reconnaît aux enfants le droit de s'exprimer à toutes les questions les concernant et leur confère ainsi un nouveau statut, celui de sujet de droits participatifs. Pourtant, vingt ans après la mise en œuvre de la Convention, cette nouvelle posture est « *(encore) peu visible...* » (Stöcklin, 2010, p. 53). En effet, le concept de participation implique de nombreuses limites. Plusieurs auteurs soulèvent le fait que si les enfants sont souvent consultés, dans la pratique l'impact reste encore très faible (Crains 2006 ; Sinclair, 2004 ; Thomas, 2007, Tisdall et al. 2006 ; Tisdall, 2008). Ce sont les adultes qui détiennent le pouvoir décisionnel, ainsi les initiatives de participation reflètent d'avantage les priorités des adultes, et sont appliquées dans une perspective « top-down ». Les enfants sont souvent consultés à propos de thématiques peu importantes, ils « *sont en général exclus des centres d'intérêts réels de prise de décisions* » (Hanson & Poretti, 2011, p. 2) et n'ont pas de véritable possibilité d'influencer la société. La participation des enfants reste donc une activité encore très formelle, vague et marginale. Le projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » rejoint ces constats. Bien qu'étant élaboré dans une logique participative, il a été initié et mis sur pied par des adultes. Le problème typique qui se pose ici est de « *savoir si les*

personnes ou organisations qui interviennent en faveur des enfants représentent de manière appropriée les vues, les intérêts et les demandes de ceux qu'ils disent représenter» (Stammers cité par Hanson & Poretti, 2010, p. 2). Si, dans un premier temps, la parole a été donnée aux jeunes qui ont eu l'opportunité d'exprimer leurs idées et préoccupations, la formulation de celles-ci a été adaptée, afin de mieux correspondre à l'agenda des adultes. Ceci pourrait expliquer le choix « plutôt adultes » de plusieurs des thèmes¹² avancés par les jeunes, qui auraient tout à fait pu être des thèmes proposés par des adultes.

En outre, il est important d'évoquer la question de la représentativité au sein des projets de participation. Aldreson (2008) souligne que les participants sont trop souvent sélectionnés et non représentatifs. En effet, notre projet nous a permis de remettre en question l'aspect de la représentativité. Le nombre de jeunes participants n'a pas été représentatif par rapport au nombre d'élèves par école, ce qui a entre autres posé problème lors du vote final. Les écoles dotées d'un nombre plus élevé de participants avaient plus de votes à disposition, modifiant ainsi les résultats finaux. En outre, il convient de relever que la plupart des jeunes présents ont choisi de participer à ce projet volontairement et avaient un intérêt préalable pour la politique. Nous avons donc travaillé avec un groupe de jeunes sélectionnés et élitaires. Ce groupe ne reflète pas l'avis de l'ensemble des jeunes de leurs établissements. Finalement, il est important de prendre en considération le facteur temps. Le manque de temps n'a pas permis aux jeunes de consulter leurs camarades à propos du choix de la problématique, ce qui a, entre autres, minimisé leur représentativité.

Nous pouvons donc conclure que la mise en œuvre du projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » a reflété l'intérêt des Commissions thématiques du Grand Conseil à donner la parole aux jeunes valaisans et montre la volonté de réaliser un changement en leur faveur. Néanmoins, pour que les objectifs

¹² Exemples de thèmes proposés par les jeunes: Initiation à la vie politique dès la 4^{ème} primaire, le manque de moyens mis en place pour lutter contre les problèmes d'intégration et les discriminations envers les gens d'origine étrangère, la cohésion entre les deux régions linguistiques devrait être favorisé par des actions engagées par l'Etat.

du projet soient atteints et que la participation soit effective, il est primordial que les jeunes se sentent pris en considération et qu'ils puissent constater l'impact de leur participation. « *Successful youth participation has also to be effective in terms of being able to create change in the lives realities of children and young people.* » (Sotkasiia, 2010, p. 176). Il est donc nécessaire que leurs propositions et leurs idées dépassent l'activité consultative du projet, et que celles-ci soient concrétisées et réalisées dans un futur proche.

4. Méthodologie

Afin de mesurer l'impact et la qualité du projet, il est nécessaire de l'évaluer. Lansdown (2010) souligne que sans une évaluation de projet, il n'est pas possible de donner un jugement critique à propos de ce qui a été fait au nom de la participation. Or, l'objectif de cette partie n'est pas uniquement d'évaluer si la participation des jeunes a été active et effective et si les intentions et les buts visés du projet ont été réalisés ; il s'agit également, en étant critique, de réfléchir à la manière d'optimiser et d'améliorer le projet, en proposant des recommandations pour un éventuel projet futur.

N'étant pas en mesure de mettre en jeu l'évaluation de tous les groupes d'acteurs, et notre travail se concentrant sur la participation des jeunes, nous avons décidé de nous concentrer ici sur la perception du groupe de jeunes uniquement, et d'analyser le projet en mettant en avant leur point de vue.

4.1 Buts et objectifs

L'objectif principal de notre recherche réside dans:

- L'analyse de l'expérience des jeunes à travers un processus de participation

Afin d'aller plus en profondeur, les buts visés consistent à donner une appréciation critique du processus de participation en :

- Identifiant les éléments qui ont favorisé ou entravé le processus de participation les jeunes
- Déterminant les compétences qui ont été acquises grâce à la participation au projet
- Evaluant l'impact découlant de l'implication dans le projet
- Définissant les éléments nécessaires à l'optimisation du processus de participation

4.2 Précautions éthiques

En vue du choix méthodologique, des considérations d'ordre éthique sont nécessaires, afin d'assurer le respect des jeunes interrogés. En effet, il s'agit de garantir que les discussions de groupe ne nuisent à aucun participant et ceux-ci ne subiront aucune conséquence négative quant à leur intégrité personnelle.

A la fin de la journée de rencontre du 30 septembre 2012 nous avons fait part à plusieurs groupes de jeunes de notre intention de les interviewer. Ceux-ci ayant répondu positivement à notre demande, nous leur avons brièvement expliqué le thème de notre recherche ainsi que le but des entretiens, pour être en mesure de les recontacter en temps voulu.

Puis, lors des entretiens qui se sont déroulés dans leurs écoles respectives, nous avons demandé aux jeunes concernés l'autorisation d'enregistrer les discussions de groupe, en précisant que celles-ci seraient utilisées uniquement dans l'exercice de reformulation au sein du travail et que ces informations seraient traitées de manière anonyme. Comme précaution additionnelle, les jeunes participants ont signé une autorisation qui nous permet de faire usage des enregistrements dans le cadre de notre travail.

A la fin des entretiens nous avons précisé aux jeunes participants interrogés que s'ils le souhaitaient, nous pouvions leur faire parvenir l'intégralité de notre travail écrit par le biais de mail ou par poste.

4.3 Justification de la démarche de recherche

Nous avons opté pour une démarche de recherche qualitative, à savoir le *Focus Group*. Cette technique consiste en des entretiens en groupe semi-directifs, qui permettent d'obtenir des informations sur un sujet ciblé. Cet outil de recherche nous semblait le plus approprié, car comme l'explique Morgan (1998), la discussion en groupe génère une compréhension approfondie des expériences et des avis des participants. En effet, la dynamique de groupe incite les participants à expliciter, à clarifier et à justifier leur prise de position. Cette méthode semi-directive donne la possibilité à tous les participants de s'exprimer librement et permet d'ouvrir le champ de discussion. Le but de l'utilisation du *Focus Group* est de déterminer en profondeur les comportements, les idées, les motivations et les avis des jeunes participants. Il importe cependant de relever le fait que cette méthode apporte un point de vue subjectif de la part des participants interrogés, ne permettant de ce fait pas d'établir des résultats représentatifs de tous les jeunes participants au projet.

En outre, notre démarche de recherche est approfondie par une observation participante. C'est une méthode par laquelle « *a researcher takes part in the daily activities, rituals, interactions, and events of a group of people* » (De Walt & De Walt, 2011, p. 1). En effet, en tant que collaboratrice scientifique nous avons suivi le groupe étudié tout au long du projet. Ainsi, nous avons pu œuvrer en tant que chercheuse. Nous avons eu la possibilité d'observer les comportements et réactions des jeunes pendant le processus de participation. Par conséquent, les résultats des analyses ne s'appuient pas uniquement sur les données verbales des entretiens mais incluent aussi les expériences, les sentiments et les réactions que nous avons observés durant l'intégralité du processus de participation.

4.4 Interdisciplinarité

Afin de garantir une analyse pertinente de notre objet d'étude, il est indispensable d'adopter une approche interdisciplinaire. L'interdisciplinarité se caractérise par « *la collaboration de spécialistes de formations différentes, réunis autour d'un problème complexe. Les disciplines interagissent entre elles et partagent un même objectif de connaissance.* » (Perrig-Chiello & Darbellay, 2002, p. 23). Effectivement, nous avons introduit dans le cadre théorique la participation sous une approche juridique, ce

qui nous a permis ensuite d'expliciter les effets du droit sur les relations entre adultes et enfants, réunissant ainsi les disciplines du droit et de la sociologie. Le statut juridique de l'enfant en tant que sujet de droit a un impact sur l'image de l'enfant et sur la place accordée à celui-ci dans la société, d'où l'importance d'allier ces deux disciplines.

Cependant, il convient de mentionner que le choix des deux disciplines ne remet pas en doute l'importance et la nécessité d'autres disciplines. En effet, la mise en œuvre des droits participatifs nécessite une compréhension approfondie du développement, des besoins et des intérêts des enfants. Par conséquent la pédagogie, la psychologie et les sciences de l'éducation sont tout autant indispensables.

4.5 Présentation des participants interrogés

Après avoir fait part de notre intention d'évaluer le projet suite à la journée de rencontre, nous avons constaté que les jeunes qui avaient participé aux entretiens étaient volontaires. Notre analyse des données se base essentiellement sur les témoignages verbaux de quatre groupes de jeunes ayant participé au projet. Les groupes représentent des écoles différentes et sont composés de trois à sept participants ayant entre 16 et 22 ans. Désirant obtenir un panel aussi large que possible, nous avons veillé à interroger des groupes provenant des trois régions du canton, à savoir le Haut-Valais, le Valais central et le Bas-Valais. En outre, il nous a semblé pertinent d'inclure les deux langues officielles du canton. Nous avons, de ce fait, consulté deux groupes de jeunes francophones et deux groupes germanophones. Les quatre écoles ayant participé à l'évaluation sont : l'école Professionnelle de Brigue, le Collège de Brigue, l'école Professionnelle de Sion et l'école de Commerce et de Culture Générale de Monthey.

4.6 Dispositif méthodologique utilisé

Après avoir déterminé la date et l'heure des entretiens avec les jeunes et leurs enseignants, nous nous sommes rendues dans les écoles respectives, où une salle nous avait été mise à disposition. Nous avons brièvement introduit la séance en

expliquant les buts de l'entretien et émis quelques règles de base, afin d'assurer un déroulement adéquat.

Nos données ont été récoltées par le biais d'entretiens semi-directifs. Pour les réaliser, nous avons posé dix questions ouvertes (voir Annexe 1), afin de laisser émerger le point de vue des jeunes. Ils avaient donc la possibilité de répondre en prenant la parole quand ils le souhaitaient et en interagissant avec leurs camarades. De plus, ils pouvaient à tout moment rebondir sur des propos ou approfondir des avis ou des commentaires abordés. Ainsi, ce sont les jeunes qui ont guidé les entretiens et qui ont mis l'accent sur les thèmes qui leur semblaient importants. Le fait d'avoir élaboré et effectué le projet en partie avec les jeunes a constitué à ce stade de la recherche un inconvénient majeur. Notre statut de chercheuse n'étant dès lors plus neutre, cela a pu influencer les témoignages et empêcher les jeunes de communiquer leurs points de vue ouvertement.

5. Analyse et résultats

Cette partie a comme objectif de présenter l'analyse et les résultats des entretiens effectués avec les jeunes. Par la suite, sur la base des résultats des *Focus Group* et de l'observation participante, nous avons émis des recommandations afin d'optimiser le processus de participation en vue d'un éventuel projet futur.

Finalement, il convient de signaler que l'évaluation des entretiens se base uniquement sur les enregistrements audio. Les propos des entretiens ont été reformulés dans des tableaux (voir Annexe 2), afin de faire émerger les thèmes les plus récurrents.

5.1 Eléments positifs dans le processus de participation

L'élément le plus apprécié par les jeunes fut l'échange avec les politiciens lors des groupes de travail. Une jeune élève de l'école de Monthey mentionne : « *Moi, j'ai adoré l'échange avec le politicien, parce que justement il nous écoutait, il nous comprenait.* ». En effet, les jeunes se sont sentis écoutés, compris et ont salué la façon dont ils ont été reçus par les politiciens. En outre, ils ont ressenti l'intérêt sincère

que portaient les politiciens à l'égard de leurs problématiques, favorisant ainsi un dialogue et une coopération constructive entre les participants. Une jeune élève affirme : *« Il y a vraiment eu un échange des deux côtés. Nous leur avons donné quelque chose et eux aussi »*.

La majorité des jeunes ont évoqué l'attitude extrêmement respectueuse et positive des politiciens. Ils se sont sentis pris au sérieux et ont été agréablement surpris par l'échange équilibré qui régnait pendant les discussions. Un élève de l'école de Brigue témoigne : *« Je me suis senti pris au sérieux par les politiciens. (...) Ils nous ont donné l'impression d'être au même niveau qu'eux et n'ont pas fait de différence quand ils parlaient avec nous ou avec leurs collègues politiciens¹³»*. Les jeunes se sont donc sentis pris au sérieux durant tout le processus d'organisation et de déroulement de la journée de rencontre. Un jeune évoque : *« Ils se donnent la peine de faire quelque chose. Nous avons senti qu'on s'occupait de nous. Le train nous a été remboursé. (...) La traduction pendant la rencontre paraissait très vraie, très professionnelle. On se sent vraiment pris au sérieux¹⁴»*.

Un autre élément important à retenir concerne les liens et les contacts qui se sont créés grâce à la journée de rencontre. Les jeunes de l'école professionnelle de Sion ont expliqué avoir discuté longtemps après la session avec les politiciens et obtenu leur carte de visite. Une jeune élève de l'école de l'ECCG de Monthey s'est réjouit de la rencontre avec un politicien et compte rester en contact avec celui-ci, afin d'approfondir les discussions entamées lors de la journée. En outre, suite à une conversation avec les présidents du parlement des jeunes, une jeune élève s'est engagée à les accompagner à la prochaine session.

Finalement, la sensibilisation aux situations d'autres jeunes du canton a constitué un dernier point positif. En effet, en écoutant les problématiques des autres écoles lors de la session plénière, ils ont pris conscience de la position d'autres jeunes du canton. Un jeune de l'école professionnelle de Sion explique : *« Ce que j'ai trouvé super c'est de voir les idées des jeunes des autres écoles.»* Une autre élève précise : *« Nous on ne sait pas du tout ce qui se passe à Sierre ou à Martigny. Ca aide à s'ouvrir, à se rendre compte qu'on n'est pas tous égaux»*. Ainsi le projet a contribué

¹³ Traduit de l'allemand par Véronique Derron

¹⁴ Traduit de l'allemand par Véronique Derron

à rendre les jeunes attentifs aux problématiques d'autres jeunes du canton, ainsi qu'il leur a permis de prendre conscience de l'importance de faire preuve de plus d'ouverture envers eux.

En résumé, l'expérience positive retenue par les jeunes consiste en l'échange avec les politiciens et en le fait d'avoir été écoutés, compris et pris au sérieux lors de la journée de rencontre. De plus, ils soulignent avoir apprécié les liens émergeant entre jeunes et politiciens grâce à cette journée.

5.2 Éléments négatifs dans le processus de participation

Le manque de temps pour l'élaboration de la problématique constitue le premier élément négatif soulevé par les jeunes. En effet, trois des quatre écoles n'ont bénéficié que d'une rencontre avec les collaborateurs scientifiques, durant laquelle ils ont dû immédiatement se mettre d'accord sur la problématique qu'ils allaient présenter lors de la journée de rencontre avec les politiciens. Les jeunes se sont sentis sous pression et nous ont fait part du peu de temps de réflexion accordé au choix de leur problématique. Une élève de l'école professionnelle de Sion commente : « *Dans la préparation il aurait fallu deux interventions des organisateurs. Je pense qu'on a besoin d'un laps de temps pour réfléchir à une idée, afin de voir si elle valable ou pas. Il faut arriver à se rendre compte de quoi on veut parler* ». Seuls les élèves de l'école de Monthey, dans laquelle ont pu être organisées deux rencontres avec les collaborateurs scientifiques ont estimé que le temps de réflexion était adéquat.

Par la suite, les trois écoles ayant utilisé le kaléidoscope ont donné une appréciation plutôt mitigée de cet outil. Si quelques jeunes ne l'ont pas compris, d'autres ont jugé qu'il était trop compliqué, n'ayant pas vraiment contribué à élargir leur champs de réflexion ni à définir une problématique. Une élève critique : « *Je n'ai pas trouvé que ça a aidé à trouver la problématique. Je ne l'ai pas trouvé très utile* ». Les jeunes de l'école de Brigue étaient d'avis qu'un simple *Mind-Map*¹⁵ aurait suffi pour mettre en lien les différents aspects d'une problématique : ceci aurait tout aussi bien stimulé une vision globale de la thématique. Les jeunes qui n'ont pas eu l'occasion d'utiliser

¹⁵ Le *Mind-Map* est un outil de réflexion qui permet de représenter visuellement des idées, des concepts, des connaissances, afin de les relier à un thème central.

le kaléidoscope ont précisé qu'ils n'auraient pas eu besoin d'un outil supplémentaire pour trouver une problématique.

Les avis des jeunes quant au rôle des adultes et leur influence pendant les rencontres sont très controversés. Les uns ont estimé avoir été influencés par les adultes dans le choix de leur problématique, alors que d'autres ont ressenti la présence des adultes plutôt comme un appui et un soutien.

La session plénière de la journée de rencontre représente un autre élément très discuté. La plupart des jeunes ont fait part de leur déception concernant les votes finaux. Les participants de trois des quatre écoles ont souligné que les votes étaient inéquitables. En effet, le nombre de jeunes représentant les différentes écoles n'était pas approprié. Une jeune élève témoigne: *« Nous les élèves des écoles de commerce nous étions à chaque fois trois représentants, il y avait des écoles desquelles quinze ou seize jeunes étaient présents. Après quand il s'agit de voter, ça ne va vraiment plus. (...) On a trouvé que c'était dommage, parce que nous on n'avait pas tellement notre mot à dire »*. De plus, quelques jeunes ont regretté le déroulement des votes. Même en ayant expliqué les fonctionnements et règles de ceux-ci, certains jeunes ont voté à plusieurs reprises pour la même problématique, ce qui a faussé les résultats finaux.

5.3 Compétences acquises

Bien qu'estimant difficile d'acquérir des compétences en deux ou trois rencontres dans le cadre de ce projet, les jeunes ont jugé avoir approfondi leurs connaissances dans le domaine plutôt de la politique locale. Ils ont pu avoir un aperçu du fonctionnement du système politique grâce aux explications des politiciens sur le déroulement et l'application de la politique cantonale, sur l'utilisation de la salle du Grand Conseil. Ils se sont également rendus dans les vrais locaux à l'usage de la politique du canton.

Par ailleurs, une jeune élève de l'école de Monthey est d'avis qu'en participant à la session plénière, elle a compris les conditions requises pour assurer un fonctionnement démocratique de la politique. Elle constate : *« Moi j'ai compris pourquoi la politique est lente. (...) on dit toujours que les politiciens parlent et*

n'agissent jamais. Là, j'ai compris (...), parce qu'il faut écouter tout le monde, il faut réfléchir, reparler, réfléchir à nouveau, reparler (...). Il faut que tout le monde soit d'accord ». Un autre élève dit se rendre compte qu'il est extrêmement difficile de faire passer des projets et commente : *« Il faut être hyper convaincant, connaître plein de gens et il faut être fort en communication »*. Ces témoignages confirment la devise de Dewey « learning by doing ». En effet, c'est à travers la pratique que l'apprentissage se fait.

5.4 Impact de la participation au projet

La majorité des jeunes a jugé que l'échange avec les politiciens leur ont permis de déconstruire les préjugés qu'ils avaient envers ces derniers. En effet, les jeunes ont été surpris par l'accessibilité et l'empathie des politiciens. Un jeune du centre de formation professionnel de Brigue s'exprime sur le sujet : *« J'ai vraiment déconstruit les préjugés que j'avais envers les politiciens. Ils ne sont pas comme tout le monde le dit. Ils sont des êtres humains comme nous, qui peuvent écouter ¹⁶»*. Un élève du Collège de Brigue est du même avis et souligne : *« On peut discuter avec les politiciens comme avec une personne normale. Vu que nous avons été traités de manière égalitaire, on ose peut-être plus donner notre avis. On a sûrement eu plus de courage de dire quelque chose, même si on a l'impression que c'est bête¹⁷»*. Néanmoins, une élève du Collège de Brigue reste sceptique et estime que cette journée a certes contribué à déconstruire des préjugés, en revanche cela ne va pas l'inciter à voter aux prochaines élections. Elle est d'avis que : *« On pouvait bien parler avec eux (les politiciens). Mais je crois qu'ils ont fait ça seulement dans le cadre de cette journée. Je crois que dans la vie de tous les jours, ça leur est égal et ils ne s'intéressent pas vraiment ce que nous on pense¹⁸»*.

Par ailleurs, quelques jeunes ont dit se sentir plus proches et plus ouverts à la politique depuis leur participation au projet. *« Je suis plus ouvert à la politique, maintenant j'ai l'impression d'avoir plus accès à la politique¹⁹»*.

¹⁶ Traduit de l'allemand par Véronique Derron

¹⁷ Traduit de l'allemand par Véronique Derron

¹⁸ Traduit de l'allemand par Véronique Derron

¹⁹ Traduit de l'allemand par Véronique Derron

Suite à la participation à ce projet, les jeunes ont affirmé être motivés à participer à de nouveaux projets touchant à d'autres domaines, si les études leur en laissent le temps et si la cause les interpelle. Une jeune élève dit : « *Moi ça m'a motivé à participer aussi plus généralement. C'est voir du monde, c'est pouvoir donner son avis, c'est pouvoir parler avec plein de gens, c'est intéressant* ». Les jeunes ayant déjà été préalablement intéressés à la politique ont été confortés dans leurs intentions et ont affirmé vouloir s'investir d'avantage dans la politique.

5.5 Éléments nécessaires à l'optimisation du processus de participation

Plusieurs écoles ont déploré le manque d'informations concrètes sur la thématique du projet. Un jeune étudiant explique : « *Nous n'avons aucune idée du contenu du projet. L'école non plus d'ailleurs²⁰* ». En effet, en tant que collaboratrice scientifique, nous avons à notre tour relevé que les informations transmises aux jeunes avaient été lacunaires, les écoles n'ayant pas obtenu les renseignements nécessaires. Or, il est primordial que les jeunes soient en possession d'informations précises concernant le sujet du projet, afin qu'ils puissent réellement comprendre dans quelle activité ils s'engagent. Par ailleurs, ils auraient souhaité obtenir les informations plus tôt, pour anticiper la réflexion à propos de la problématique et ainsi être mieux préparés aux rencontres avec les collaborateurs scientifiques.

Concernant la journée de rencontre, tous les jeunes ont estimé qu'il aurait été bénéfique d'entendre les réactions, commentaires et avis des politiciens à propos de leur problématique. Quelques jeunes auraient souhaité pouvoir réagir aux problématiques présentées par les autres écoles. Les jeunes ont jugé que suite aux présentations de treize des problématiques, il leur était difficile de toutes les retenir, ce qui aurait nécessité un récapitulatif de celles-ci avant le vote final. La fin de la rencontre a été perçue comme plutôt désordonnée. Après les votes, la suite des événements n'a pas été communiquée clairement. Un jeune élève décrit : « *A la fin, Claude Roch a dit qu'il allait analyser chaque idée. (...) Il a dit que toutes les idées étaient bonnes et qu'elles allaient être traitées. Mais on ne sait pas trop qui, quoi, quand et comment. Ce n'était pas clair* ».

²⁰ Traduit de l'allemand par Véronique Derron

5.6 Recommandations

En joignant nos analyses aux points de vue des jeunes participants au projet, il nous est possible d'établir les recommandations suivantes :

- Veiller à ce que le nombre de jeunes participants au projet soit équitable
- Elaborer une collaboration plus étroite entre la Commission thématique du Grand Conseil, le Service de la Jeunesse du Canton et les écoles participant au projet, afin que tous les acteurs soient impliqués et inclus dans le processus de participation
- Transmettre des informations concrètes et précises concernant la thématique et le but du projet
- Planifier plus de temps consacré à l'élaboration d'une problématique, afin que celle-ci soit représentative
- Eviter toute influence de la part des adultes quant au choix des problématiques des jeunes
- Introduire un outil de réflexion plus simple
- Inclure un feed-back des politiciens et éventuellement des jeunes lors de la session plénière
- Prévoir un système de vote efficace et équitable
- Communiquer clairement les préoccupations retenues et la suite des démarches qui vont être entreprises

6. Conclusion

L'article 12 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant garantit le droit de participer à toutes les décisions qui concernent directement la vie des enfants (CDE, 1989). Le projet « *La jeunesse valaisanne rencontre le monde politique* » a contribué à l'application pratique de ce droit participatif, tout comme il a posé une première pierre dans la construction d'un dialogue entre la jeunesse et la politique valaisanne, rapprochant ainsi ces « deux mondes ». Grâce aux résultats de notre recherche, nous avons pu démontrer que les jeunes impliqués dans le projet avaient considéré celui-ci très instructif et enrichissant. Les jeunes ont en outre particulièrement apprécié être pris au sérieux, compris et écoutés.

Ce constat nous permet dès lors d'affirmer que la fonction constitutive du projet a pleinement été remplie. Par le biais de ce dernier, les jeunes participants ont élargi et approfondi leurs connaissances, acquis de nouvelles compétences et établi des contacts. L'acquisition de ces capacités leur a permis de s'épanouir d'avantage et a contribué à leur développement personnel.

Pourtant, en ce qui concerne la fonction instrumentale du projet, il nous est permis de nous questionner sur la réelle influence exercée par les jeunes. Les problématiques avancées par ceux-ci ont-elles exercé un impact sur l'agenda politique du canton du Valais ? La concrétisation des problématiques retenues lors de la journée de rencontre pourrait constituer un premier pas important et témoignerait d'un « *impact on the transformation of young people's living conditions* » (Sotkasiira et al., 2010, p. 181). Cependant ce premier pas n'est pas encore suffisant. La participation des jeunes à un unique projet ne peut pas apporter de réel changement dans leur capacité de participer d'avantage au niveau cantonal.

Les théories, les enseignements empiriques, l'élaboration et mise en pratique du projet de participation ainsi que les résultats des discussions avec les jeunes relatés dans l'ensemble de notre travail démontrent que la réalisation d'une participation effective n'est pas chose aisée. Il reste encore un long chemin à parcourir avant qu'une participation authentique ne voie le jour. La création de structures et d'espaces de participation destinés aux enfants et aux jeunes ne suffit pas. En effet, il est primordial que la participation soit anticipée comme un processus devant être pratiqué au quotidien, et non pas de la concevoir comme un événement prédéfini et ponctuel. Simultanément, il est indispensable que les enfants et les jeunes puissent percevoir les effets de leur participation. Ceci est plus facilement réalisable à un niveau communautaire plutôt que régional ou national. Effectivement, « Many issues and decisions that affect young people arise outside public decision-making arenas in everyday social interactions in the home, school and neighbourhood » (Percy-smith cité par Taylor & Percy-Smith, 2008, p. 382). C'est donc dans ces divers contextes liés au quotidien que la participation des enfants peut être la plus significative.

Selon Lansdown (2006) une participation effective ne peut être atteinte qu'en reconnaissant l'importance de la qualité des relations entre les adultes et les enfants. Les modèles hiérarchiques de perspectives « top down » doivent être défiés. En effet, même si le rôle des adultes est indispensable à la mise en œuvre de la participation des enfants, la relation de pouvoir entre adulte et enfant doit être redéfinie. Cela nécessite une reconnaissance sociale de l'enfant en tant que sujet de droit, un changement fondamental dans le comportement et dans la mentalité des adultes.

Nous pouvons conclure en affirmant que si dans l'agenda international et national le concept de participation est largement reconnu et mis en pratique, il reste encore un grand pas à franchir. « Donner une voix » aux enfants ne suffit pas. Il s'agit d'intégrer une « culture de participation » au niveau de la vie quotidienne, dans laquelle les rôles entre adultes et enfants seraient adaptés, afin que les enfants puissent à leur tour contribuer à une transformation de leur vie et de la société.

7. Bibliographie

- Alderson, P. (2008). *Young Children's Rights: Exploring beliefs, principles and practice*. London and Philadelphia: Jessica Kingsley Publishers.
- Cairns, L. (2006). Participation with Purpose in Children's Participation. In K. Tisdall, J. Davis, M. Hill and A. Prout (Ed.), *Children, young people and social inclusion: Participation for what?* Bristol: Policy Press.
- Commission fédérale de la jeunesse (CFJ). (2001). *Assumer des responsabilités –les partager. Comment promouvoir la participation des enfants*. Berne : Commission fédérale de la jeunesse.
- Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ). (2011). *A l'écoute de l'enfant. Le droit de l'enfant d'être entendu*. Berne : Commission fédérale de la jeunesse.
- Conseil de l'Europe. (2003). *Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale*. Strasbourg : Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. Consulté le 12.04.2012. Accès : http://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Coe_youth/Participation/COE_charter_participation_fr.pdf
- Conseil de l'Europe. (2004). *La participation des enfants aux projets – Comment faire pour que ça marche*. Strasbourg : Conseil de l'Europe. Consulté le 19.05.2012. Accès : http://www.coe.int/t/dg3/children/pdf/ChildrenParticipationProojects_fr.pdf
- Conseil de l'Europe. (2006). *Construire une Europe pour et avec les enfants*. Strasbourg: Conseil de l'Europe. Consulté le 29.03.2012. Accès : http://www.coe.int/t/dg3/children/other%20langauges/TANGRAM%2005-10_fr.pdf
- Conseil de l'Europe. (2009). « *Parole aux jeunes !* ». *Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale*. Strasbourg: Editions du Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe (2011) *Child and Youth Participation in Finland. A Council of Europe Policy Review*. Consulté le 29.03.2012. Accès: http://www.coe.int/t/dg3/children/participation/PolicyReview_en.pdf
- Conseil de l'Europe. (2011). *Construire une Europe pour et avec les enfants. Vers une stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2012-2015*. Strasbourg : Conseil de l'Europe. Consulté le 29.03.2012. Accès : http://www.coe.int/t/dg3/children/strategyconferencemonaco/Strategy151111_fr.pdf
- Convention relative aux droits de l'enfant. (1989). Nations Unies.

- De Walt, K. M. & De Walt, B. R. (2011). *Participant Observation: A Guide for Fieldworkers*. United Kingdom: AltaMira Press.
- Dewey, John (1985). *Democracy and Education 1916: The Middle Works of John Dewey 1899-1924*. Carbondale & Edwardsville: Southern Illinois University Press.
- De Winter, M. (1995). *Children as fellow citizens: participation and commitment*. Oxford & New York : Radcliffe Medical Press.
- Hanson, K. & Poretti, M. (2011). '*Living Rights*' ou *l'enfant sujet de droits: la traduction de la compréhension de leurs droits par les enfants eux-mêmes à l'attention de la communauté internationale*. Sion: Institut Universitaire Kurt Bösch.
- Hart, R. (1992). *Children's Participation from tokenism to citizenship*. Florence: Centre de recherché Innocenti d'UNICEF.
- Lansdown, G. (2001). *Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique*. Florence: Centre de recherche Innocenti.
- Lansdown, G. (2005). *Les capacités évolutives de l'enfant*. Florence : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF
- Lansdown, G. (2006). International Developments in Children's Participation. In K. Tisdall, J. Davis, M. Hill and A. Prout (Ed.), *Children, young people and social inclusion: Participation for what?* Bristol: Policy Press.
- Lansdown, G. (2010). The realisation of children's participation rights: critical reflections. In B. Percy-Smith & N. Thomas (Ed.), *A Handbook of Children and Young People's Participation. Perspectives from theory and practice* (pp. 11-23). London / New York: Routledge.
- Loi cantonale du 11 mai 2000 en faveur de la jeunesse (VS) 850.4. Consulté le 30.04.2012. Accès : <http://vs.ch/public/public-lois/fr/Pdf/850.4.pdf>
- Loi fédérale du 6 octobre 1989 sur l'encouragement des activités de la jeunesse extra-scolaires (LAJ). RS 446.1. Consulté le 30.04.2012. Accès : http://www.admin.ch/ch/f/rs/446_1/index.html
- Majerus, M. (2007). «Vox Infantium» – Participation et citoyenneté de l'enfant. In D. Ferring, K. Hanson, M. Majerus, C. Schmit & J. Zermatten (Ed.), *Les droits de l'enfant: Citoyenneté et participation*. (pp. 4-10) Université du Luxembourg : Actes de conférences de l'école d'été.
- Morgan, D. L. (1998). *The Focus Group Guidebook*. Thousand Oaks / London / New Delhi: Sage Publications.
- Oser, F., Ullrich, M. & Biedermann, H. (2000). *Jeunesse et citoyenneté: Expériences de participation et compétences individuelles*. Fribourg & Berne: Département des Sciences de l'Education/ Office fédérale de la Science.

- Percy-Smith, B., & Thomas, N. (2010). *A handbook of children and young people's participation. Perspectives from theory and practice*. London / New York: Routledge.
- Perrig-Chiello, P. & Darbellay, F. (2002). Inter- et transdisciplinarité: concepts et méthodes. In P. Perrig-Chiello & F. Darbellay (Ed.), *Qu'est-ce que l'interdisciplinarité ? Les nouveaux défis de l'enseignement*. Lausanne: Réalités sociales.
- Recommandation CM/ Rec (2012)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Consulté le 15.05.2012. Accès : <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1927161>
- Shier, H. (2001). Pathways to Participation: Openings, Opportunities and Obligations. *Children and Society* 15(2), 107–117.
- Sinclair, R. (2004). Participation in practice: Making it meaningful, effective and sustainable. *Children and Society* 18 (2), 106-118.
- Sotkasiira, T., Haikkola, L., Horelli, L. (2010) In B. Percy-Smith & N. Thomas (Ed.), *A Handbook of Children and Young People's Participation. Perspectives from theory and practice* (pp. 174-183). London / New York: Routledge.
- Stöcklin, D. (2009a). L'enfant acteur et l'approche participative. In J. Zermatten & D. Stoecklin. *Le droit des enfants de participer. Norme juridique et réalité pratique : contribution à un nouveau contrat social* (pp. 47-71). Sion: IUKB/IDE.
- Stöcklin, D. (2009b). Réflexivité, participation et capabilité. In J. Zermatten & D. Stoecklin. *Le droit des enfants de participer. Norme juridique et réalité pratique : contribution à un nouveau contrat social* (pp.75-109). Sion : IUKB/IDE.
- Stöcklin, D. (2009c). *Voir sa vie autrement : Le kaléidoscope de l'expérience*. Genève : Editions Jouvence.
- Stöcklin, D. (2010). L'enfant sujet de droits participatifs: Une nouvelle posture (encore) peu visible... In J. Zermatten (Ed.), *Enfan'phare. 20 ans de la convention des droits de l'enfant* (pp. 53–59). Sion: Institut international des droits de l'enfant.
- Stöcklin, D. (2011a). *Cours IUKB: Module de participation*. Sion: IUKB.
- Stöcklin, D. (2011b). *Discours lors de la journée de rencontre au Grand Conseil de Sion*. Sion : IUKB.
- Taylor, M. & Percy-Smith, B. (2008). Children's Participation: Learning from and for Community Development. *The International Journal of Children's Rights*, 16, 379-394.
- Thomas, N. (2007). Towards a theory of children's participation. *The International Journal of Children's Rights*, 15, 199-218.
- Tisdall, K., Davis, J., Hill, M. and Prout, A. (2006). (Ed.), *Children, young people and social inclusion: Participation for what?* Bristol: Policy Press.

- Tisdall, K. (2008). Is the honeymoon over? Children and young people's participation in public decision-making. *The International Journal of Children's Rights*, 16 (3), 419-429.
- UNICEF et al. (1999). *Les droits de l'enfant en Suisse. Rapport sur la situation des enfants et des adolescents en Suisse*. Zürich : Comité suisse pour l'UNICEF.
- UNICEF (2003). *Donner une voix aux enfants - Etude concernant la participation des enfants et des jeunes en Suisse*. Zürich : UNICEF Suisse.
- Union parlementaire et UNICEF (2011). *Guide de participation des enfants aux travaux du Parlement*. France: Union parlementaire et UNICEF.
- Verhellen, E. (2007). Citizenship and participation of children – In search of a framework and some thoughts. In D. Ferring, K. Hanson, M. Majerus, C. Schmit & J. Zermatten, (Ed.), *Les droits de l'enfant: Citoyenneté et participation*. (pp. 14-32) Université du Luxembourg: Actes de conférences de l'école d'été.
- Zermatten, J. (2009). Le droit de l'enfant d'exprimer son opinion et d'être entendu (art. 12 CDE). In J. Zermatten & D. Stoecklin. *Le droit des enfants de participer. Norme juridique et réalité pratique : contribution à un nouveau contrat social* (pp. 13-44). Sion : IUKB/IDE.

8. Annexes

Annexe 1: Question Focus Group

1. « Vivre dans le Valais de demain » est un projet de participation pour les jeunes auquel vous venez de participer. Comment interprétez-vous la notion de « participation » ?
2. a) Vous avez utilisé le Kaléidoscope comme outil de réflexion. Comment avez-vous apprécié cet outil? Donnez votre appréciation de cet outil.
b) Vous n'avez pas utilisé d'outil de réflexion. Pourquoi auriez-vous eu besoin d'un outil/support
3. Pendant les rencontres de préparation, d'après vous, avez-vous été influencé pour le choix de votre thème ?
4. Quels sont, d'après vous, les points positifs et négatifs qui ressortent de la journée du 30 septembre ?
5. Pendant cette journée, vous-êtes vous senti entendu par les politiciens ?
6. Que faudrait-il selon vous changer pour un projet futur ?
7. D'après vous, quelles compétences avez-vous acquises grâce à la participation à ce projet ?
8. En quoi ce projet a-t-il changé votre vision de la politique, de la citoyenneté, de la démocratie ?
9. Avez-vous appris quelque chose par apport à la démocratie, la citoyenneté ?
10. Ce projet vous a-t-il donné envie à participer dans d'autres projets en lien avec la politique?

Annexe 2 : Tableaux

Question 1 : « Vivre dans le Valais de demain » est un projet de participation pour les jeunes auquel vous venez de participer. Comment interprétez-vous la notion de « participation » ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Teilnahme, mitmachen, aktiv probieren etwas zu verändern, mithelfen.</p> <p>Teilnehmen nur physisch, manchmal kann man auch aktiv mitmachen</p> <p>Teilnehmen, aktiv mitmachen</p>	<p>Qu'on a pu participer à la politique grâce à ce projet.</p> <p>Prendre part.</p> <p>Qu'on puisse donner notre avis.</p> <p>Etre actif. Proactif. Faire quelque chose avec ses idées.</p> <p>Participer. Donner son avis. Voir comment ça fonctionne aussi.</p>	<p>Wir hatten keine Ahnung um was es bei diesem Projekt geht. Die Schule selber auch nicht so richtig.</p> <p>Mitmachen, Eigene Meinung einbringen kann und diese auch beachtet wird.</p> <p>Das die Jugendlichen mehr ins gesellschaftliche Leben eingebunden werden.</p> <p>Mitmachen, sehen wie das so läuft, was die Politiker so machen.</p> <p>Mitmachen und dass man merkt, dass man auch etwas sagen darf. Nicht dass man sagen kann, das sind die Leute da unten die etwas machen und wir haben sowieso nichts zu sagen.</p> <p>Man ist nicht nur ein Jugendlicher, sondern man hat in der Gruppe mehr als nur eine Gruppe sein können und auch das die anderen zuhören.</p> <p>Wir haben innerhalb der Gruppe</p>	<p>Pouvoir dire ses idées aux politiciens pour qu'ils puissent les mettre en œuvre.</p> <p>Dire ce que nous on ressent. Ce qu'on veut.</p> <p>Sur la politique, parce que eux les politiciens ils ont peut être pas la même vision que nous. Les mêmes idées, on voit des autres aspects de leurs idées.</p> <p>On voit des choses qu'eux ne voient pas non plus forcément. Etant donné qu'on est jeune qu'on sort plus etc</p> <p>Et ne n'est pas la même génération suivant quel politicien.</p> <p>Dire ce qu'on veut.</p>

		nach aussen haben wir nur das Diskussionsergebnis diskutiert. In den Diskussionen hat es sicher geholfen, dass wir uns einander kennen. Man kann direkter reden wenn man einander kennt. Wenn man einander kennt, kann man sich aufeinander verlassen und man weiss das kommt gut. Aufeinander abstützen.	
--	--	---	--

Question 2 : a) Vous avez utilisé le Kaléidoscope comme outil de réflexion. Comment avez-vous apprécié cet outil? Donnez votre appréciation de cet outil.

b) Vous n'avez pas utilisé d'outil de réflexion. Pourquoi auriez-vous eu besoin d'un outil/support

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
Bei dem Kaleidoskop bin ich nicht nachgekommen. Nicht verstanden, weil es auf Französisch war. Sinn nicht gesehen Sachen unter verschiedenen Aspekten anschauen aber für die Findung des Themas hat es nicht geholfen. Thema wurde schon beschlossen, Kaleidoskop erst im Nachhinein	On n'a pas utilisé le kaléidoscope avec ce groupe. Donc 2b) Non on a tous eu droit à la parole en disant notre idée. On a tous proposé notre idée. On a tous proposé nos idées à la base. On s'est inspiré de quelque chose et la thématique est venue de là. Ca aussi été facile de s'entendre de faire les groupes. C'était un bon système même si le temps était limité. Il fallait faire	Ich habe das Kaleidoskop nicht begriffen. War eine schöne Blume. Ein Anleitungsblatt hätte gereicht. Die Frage: Was sind meine Anliegen in Verbindung mit einem Mind-Map, schaut euch das Anliegen nicht isoliert an, sondern versucht es mit der Umwelt zu verbinden und ganzheitlich zu sehen. Mind-Map wäre noch offener gewesen, man kann die Punkte	Je n'ai pas trouvé que ça aidé pour trouver la préoccupation. Je ne l'ai pas trouvé très utile en fait. Moi je ne l'ai pas utilisé, en fait. Ca peut être sympa dans certains travaux mais je ne pense que sur le sujet qu'on a utilisé c'était un peu trop ça allait pas. C'était trop vaste. C'était un truc qui essayait de regrouper tout mais on ne peut pas utiliser ça pour tout. Enfin je ne sais pas comment expliquer j'ai trouvé que

<p>eingeführt, somit hatte es keinen Sinn mehr.</p> <p>Verstanden, dass es vernetztes Denken fördern, soll aber trotzdem nicht verstanden.</p>	<p>rapidement en deux trois heures. Mais j'ai trouvé que tout le monde a donné son avis au départ et après c'était plutôt difficile de se mettre d'accord et là on a perdu beaucoup de temps. Mais après on a eu assez de temps pour se préparer la grande feuille. C'était intéressant.</p> <p>Je ne pense pas qu'il y aurait eu besoin de quelque chose d'autre. Parce que... bon chez nous c'était différent parce que on était beaucoup, mais même si on avait été cinq ou six ça n'aurait peut-être pas changé parce que on avait chacun nos idées...bon des fois elles étaient très générales</p> <p>C'était un peu spécial. Mais c'était aussi une bonne idée d'avoir séparé le groupe. C'était bien parce que on n'arrivait pas trop à se mettre d'accord, on était beaucoup trop dissipé. A vingt-trois c'était trop dur. On était beaucoup trop et même pour la journée on aurait été un groupe de vingt-trois à discuter ça aurait trop. Par contre là, c'était quand même plus aisé la discussion avec les politiciens. Aussi pour éviter... comme la fille qui ne voulait pas notre thématique. C'était bien aussi</p>	<p>selber erschliessen.</p> <p>Für jemand der nicht weiss, wie man ein Thema erschliessen soll, könnte das Kaleidoskop hilfreich sein, aber für uns...auch wenn wir einen Aufsatz schreiben, ist das Erste was wir machen, ein Mind-Map erstellen. Themen suchen, was muss ich alles beachten, was muss ich alles mit einbeziehen darum glaube ich schon das das Kaleidoskop überflüssig war.</p> <p>Aber die Stichpunkte auf dem Kaleidoskop waren nicht schlecht. Damit man in eine Richtung zum Thema kommt. Die Stichpunkte haben mich weiter gebracht. Motivation/ Werte,.....</p> <p>Das Kaleidoskop hatte nicht viel Einfluss bei der Wahl des Anliegens. Wir haben das angeschaut, zuerst wussten wir nicht so was damit anzufangen, wir haben über dieses auch nicht viel weitergesprochen. Für ein anderes Mal würde ich das weglassen.</p>	<p>c'était un peu trop...</p> <p>Je trouve que ce n'était pas adapté pour tous les thèmes en fait.</p> <p>Par exemple il y a eu le thème de l'écologie cet outil aurait été plus utile pour eux pour trouver des idées que pour nous, la violence c'est quand même un thème plus différent, pas compliqué mais...</p> <p>Là on ne pouvait pas trop dire les valeurs, tous ce qui y avait. C'est totalement différent. Je pense que ça dépend quel sujet.</p> <p>On n'aurait pas eu besoin d'un autre outil. Je pense qu'on a assez de chose à changer.</p> <p>Je pense qu'on a assez de chose à dire sans avoir d'aide je pense. Donc pour moi il n'y en a pas besoin.</p>
--	---	---	--

	<p>pour éviter ça.</p> <p>C'est vrai qu'on a été bien libre mais comme il l'a dit monsieur X on voyait bien qu'il voulait que ça allait dans un certain sens. Mais on a eu pas mal de liberté quand même.</p>		
--	---	--	--

Question 3 : Pendant les rencontres de préparation, d'après vous, avez-vous été influencé pour le choix de votre thème ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Die Themenwahl wurde von den anwesenden Personen beeinflusst</p> <p>Schüler haben Themen vorgeschlagen und Erwachsene Person hat sofort gewertet und gesagt: „Das ist gut das ist nicht gut. Am besten ist das und ihr müsst jetzt praktisch das nehmen.“ Sehr schweres Thema. Nicht geeignetes Thema.</p> <p>Wir hätten besser vorbereitet werden müssen, um was es genau geht. Wir sind hier hineingekommen ohne irgendein Wissen. Wenn wir das schon vorher gewusst hätten, hätten wir uns im Voraus schon Gedanken machen können über welches Thema wir das Projekt machen wollen.</p>	<p>Pour moi personnellement pas du tout. Chez moi c'est vite vu, j'ai parlé en premier et il n'y avait pas d'adulte qui est venu dire il faut parler de si il faut parler de ça. Donc c'était vraiment... je crois que c'est venu de chacun, de soi, de ce qu'on vit vraiment et pas d'une influence extérieure.</p> <p>Moi j'ai un avis un peu plus contrasté. Par exemple, X a quand même essayé... il a poussé.. qu'on a parlé de la musique il a dit : Pour moi il me semble qu'on part dans un faux débat. Il a poussé un peu.. Bon pour finir c'était quelque chose de constructif. Mais par moment j'ai senti qu'il était... bon c'est bien qu'il cadre aussi</p>	<p>Nein. Uns wurde eher geholfen. Wir wurden unterstützt damit wir ein Thema finden, welches wir gut repräsentieren können, ohne dass man in ein Fettnäpfchen tritt. X hat uns schon gesagt was die anderen Schulen ausgewählt haben, damit wir ein „gewichtigeres“ Thema wählen und wir nicht etwas belangloses wählen, dass nicht so wichtig oder schwerwiegend ist.</p> <p>Ich glaube das Thema selbst ist schlussendlich schon von uns gekommen. Am Anfang habt ihr euch zurückgehalten und keine Beispiel genannt damit nicht beeinflusst wird.</p>	<p>On a été influencé par X. Je trouvais que X voulait qu'on aille plutôt dans son chemin à lui, que lui il allait dans notre chemin en fait.</p> <p>En fait, je pense que X a essayé de nous influencer parce qu'il trouvait que c'était trop fort, que ça faisait trop UDC du coup il voulait que ça soit moins dur. Mais en fait, c'est ce qu'on voulait. On voulait être dur.</p> <p>Enfin on voulait dire ce qu'on pensait de la région parce que ici c'est peut-être le seul moyen qui est possible... c'est d'avoir ces idées-là.</p> <p>La thématique on l'avait me je</p>

<p>Aber das gewählte Thema ist repräsentativ für alle Schüler, vor allem für die Berufsmatura. Das Thema war für die Schule gut.</p>	<p>Mais ça ce n'est pas de l'influence, ça c'est juste du cadre.</p> <p>Oui, mais bon si non j'ai trouvé que chacun a donné ses idées c'était bien. Et chacun était écouté.</p>	<p>Manchmal ist es schon gut hat man einige Beispiele damit man sich etwas darunter vorstellen kann. Sonst hat man im Moment wirklich keine Ahnung. Vor allem ist alles ziemlich schnell und zackig verlaufen. Somit war es gut, dass das Thema schnell gefunden wurde.</p>	<p>trouve qu'il l'a quand même un peu changé, à la base c'était pas tout à fait ça qu'on voulait. Lui il est surtout parti sur la sécurité, sur les Securitas. Nous à la base c'était vraiment la violence que des jeunes surtout.</p> <p>Après on a adapté pour les deux. On a dévié un peu.</p> <p>Je pense que c'était trop gentil ce qu'on a fait, comparé à ce qu'on aurait voulu faire.</p>
--	---	---	---

Question 4 : Quels sont, d'après vous, les points positifs et négatifs qui ressortent de la journée du 30 septembre ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Organisation war vom Ablauf her gut. Auch die Sitzungen mit den Politikern waren gut.</p> <p>Negativ am Schluss ist alles sehr hektisch abgelaufen. Sehr schnell. Es ist untergegangen/ es war nicht klar welche Themen gewählt wurden und was damit passieren wird. Zu wenig Zettel um zu wählen.</p> <p>Es war gut, dass wir mit Politikern diskutieren konnten, dass sie uns zugehört haben und sich bemüht</p>	<p>Pour moi le point positif c'était que le deux politiciens ils ont été très ouverts, ils nous ont laissés parler, ils n'ont pas essayé de changer notre avis, ils nous ont donné des conseils. Ils nous ont bien aidés.</p> <p>Non c'est sur. C'était hyper bien organisé.</p> <p>Bon le négatif c'était les votes. On a tous... avec les petites gommettes c'était difficile, c'était pas très équitable.</p> <p>Franchement ça m'a un peu</p>	<p>Positiv. Alle Politiker haben gut mitgemacht. Man hat gespürt, dass ihnen das ein Anliegen war, unsere Themen weiterzuführen. Die allgemeine Stimmung mit den Leuten war da, dass man etwas daraus machen sollte. Das man das gemerkt hat war sehr positiv. Dass die drei Themen weitergeführt werden find ich gut. Ich habe mich ernst genommen gefühlt. Und in der Gruppe zusammen hatten wir die Motivation etwas auf die Beine zu stellen, da wir wussten drei Themen</p>	<p>Positif. <i>C'était une expérience très enrichissante, intéressante.</i> D'aller déjà dans une salle où on voit que les gens vont voter aussi là.</p> <p>L'aspect le plus négatif, qui m'a déçu c'était les votes et le nombre de personnes proportionnel en fait aux écoles. Nous les écoles de commerce on était tous trois je crois, il y en a des qui étaient quinze ou treize, après quand il s'agit de voter ça vaut vraiment plus quoi. Ça on a trouvé que c'était dommage parce que</p>

<p>haben Lösungen zu suchen. Zettel mit Anleitungen und den verschiedenen Themen waren gut.</p> <p>Die Zeiten wurden gut eingehalten was aber weniger gut war, ist das es während den Diskussionen im Plenum waren mit der Zeit langweilig. Vor allem für die Gruppen, welche zu Beginn hatten. Zudem konnte man sich nicht an alle Themen erinnern und deshalb hat man vielleicht auch ein Thema gewählt, welches erst am Schluss präsentiert wurde. Ich weiss nicht genau wie man das verbessern könnte, aber das fand mich ein bisschen schwierig.</p>	<p>déçu à la fin. Je me suis dis c'est dommage qu'on ait fait tout ça pour un vote dans ce genre la. Enfin c'est vraiment chacun vote pour soi et pis...d'ailleurs à la fin ceux qui avaient les plus grands groupes c'est ceux qui ont gagné...donc c'était juste ça.</p> <p>Et on avait aussi peu de temps pour discuter avec d'autres groupes pour que d'autres groupes se soutiennent ou comme ça. Bon ça on peut le faire...</p> <p>Mais là le temps était tellement court on a pas eu le temps de discuter c'était tout de suite allez voter... on a pas eu le temps de discuter pour convaincre, pour faire passer ses idées...bon c'est un peu complexe</p> <p>Mais c'est vrai que moi il y a deux, trois discours que j'aurais aimé réagir.</p> <p>Oui ça, ça aurait été bien. Certains c'était très bien il n'y a rien à rajouter, mais il y a certains, je ne vais pas les citer, franchement j'avais juste envie de me lever et de leur dire quelque chose.. leurs idées ne concordait pas avec mon avis.</p> <p>Bon c'est complexe si chacun</p>	<p>werden weitergeführt. Man wusste es ist keine Alibi Versammlung, wo man einfach diskutiert und am Ende des Tages geht man wieder nach Hause.</p> <p>Unterschied zu den Jugendsessionen. Man diskutiert, geht an Kommission weiter und geht nicht gross weiter. Hier war es kantonal und viel direkter als wenn es national ist.</p> <p>Es ist uns auch naheliegender. Es betrifft uns. Man kann mehr bewirken.</p> <p>Apero war gut. Sie geben sich Mühe etwas zu machen. Man hat gemerkt für uns wurde gesorgt, der Zug wurde uns zurück erstattet. Es war eine gute Stimmung. Die Übersetzung während der Tagung hat sehr echt gewirkt, sehr professionell. Man fühlt sich wirklich ernst genommen.</p> <p>Wir konnten einen Einblick gewinnen und sehen wie das alles funktioniert, sonst sieht man das in Zeitungen oder im Fernsehen.</p> <p>Schade war, dass die Vorträge der Gruppen im Plenum vorgestellt wurden, aber später nicht diskutiert wurden es gab kein</p>	<p>nous on n'avait pas tellement notre mot à dire comparé à certains.</p> <p>Moi ce que j'ai trouvé positif c'est qu'on aille dans cette salle, qu'on voit comment ça se passe un peu. Et qu'on aie ce contact avec le député. C'était très intéressant parce que il nous écoutait nous en fait.</p> <p>Il ne disait pas trop ses idées en fait. Vraiment nous il nous écoutait. Et il rebondissait sur ce que nous on disait pour trouver des meilleures idées en fait.</p> <p>Bon les votes c'était pas très équitable.</p> <p>Et puis aussi ce que j'ai trouvé dommage c'est que certains députés ont pris la parole au moment où c'était nous qui devaient parler et ils ont enrichi le truc et ça je trouve ça dommage parce que c'était pour les jeunes. Et il y a les idées de la député qui ressortent et pas des jeunes.</p> <p>Et aussi le fait que les députés ne viennent pas trop vers nous quand il y avait la pause. Ils restaient un peu tous entre eux et pis nous forcément on n'ose pas trop aller</p>
---	---	--	---

	<p>aurait eu droit à rajouter quelque chose.</p> <p>Oui bon. Ca aurait été dur, mais ça aurait été bien qu'on puisse dire quelque chose.</p> <p>Aussi ce qui était négatif. La fin C.R a dit qu'ils allaient analyser chaque idée mais il n'a pas dit où quoi comment, ni quand ça va être analysé. Il a dit que toutes les idées étaient bonnes et qu'elles vont être traitées. Mais on ne sait pas trop qui, quoi, quand et comment. Ce n'était pas clair. C'est vrai que le vote, la façon ce n'était pas bien les gommettes il y en avait pas assez, ça pas très bien fonctionné. Beaucoup de travail, mais ça aurait pu être mieux.</p> <p>En gros, on en a parlé après le soir et on a rencontré des gens qui ont participé des jeunes et des députés, et ils se sont arrêtés pour parler et on a reparlé de ça et franchement la journée en soit elle était super.</p> <p>Ah et la journée elle n'était pas assez longue trop courte. Soit il aurait fallu diminuer le nombre de participants. Soit augmenter le temps de parole, la discussion de</p>	<p>Feed-back. Währe lange gegangen. Es wäre auch interessant gewesen, zu hören was Claude Roch zu den Themen gesagt hätte.</p> <p>Man könnte den Tag erweitern durch ein Feed-back zu den Vorträgen und ev. über die Themen zu debattieren.</p>	<p>vers eux parler et moi j'aurais bien voulu qu'un député autre que celui qui était avec nous vienne nous parler, nous explique comment ça se passe etc. J'ai trouvé qu'il n'y avait pas assez d'échange entre nous et eux. C'était un côté assez dérangeant j'ai trouvé.</p> <p>Bon nous on aurait aussi pu aller vers eux. Mais après il y a notre prof qui nous a présenté des gens, donc ça c'était bien.</p> <p>Sinon j'ai trouvé que cette journée était très intéressante, je n'étais vraiment pas motivé au début parce que je me suis dit qu'on va s'emmerder. Mais c'est vrai qu'on a appris pas mal de choses etc.</p> <p>Et pis aussi ce que j'aurais bien voulu c'est peut être quand un jeune disait quelque chose, il y aurait peut-être aussi eu besoin d'un petit moment de discussion en fin des débats, des réponses.</p> <p>On aurait bien aussi voulu avoir les réponses tout de suite des politiciens de ce qu'ils pensaient. Parce que on voyait des fois que C.R il était là et on ne savait pas trop.</p>
--	---	---	---

	<p>pouvoir interagir et pas forcément écouter les discours les uns après les autres. Ca fait un peu concours d'eurovision. T'entends la chanson et tu votes à la fin.</p> <p>Surtout les sujets, les interventions c'est très marqué sur l'émotionnel et sur qui parle et comment il parle... et en cinq minutes t'arrives pas vraiment à avoir une idée concrète. Il suffit que la personne parle bien et ça va mieux passer, il suffit qu'elle parle moins bien et ça va moins bien passer et aussi avec le trac...</p> <p>Le temps avec les politiciens était bien adapté. On a eu le temps de beaucoup parler aussi.</p> <p>Les consignes étaient un peu bizarres. Peut-être expliquer le PV en avance.</p>		<p>Peut être qu'ils disent eux ce qu'ils pensaient à la fin du thème. Pour qu'on sache un peu où s'orienter par rapport aux idées. Même s'ils ont dit qu'on devait recevoir un retour normalement.</p> <p>Par contre là ça aurait été pas mal qui nous disent sur le moment</p> <p>Je trouve que c'est bien de dire les idées, mais après on ne sait pas eux ce qui pensent. Donc on ne sait pas du tout si c'est abordable pour eux, si c'est réalisable, donc ça serait vraiment plus enrichissant en fait.</p>
--	---	--	---

Question 5 : Pendant cette journée, vous êtes-vous senti entendu par les politiciens ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Die Gespräche mit den Politikern waren super. Sie drei haben uns gut zugehört und ich denke sie haben darauf geantwortet, was sie denken. Ich fand das am besten mit ihnen diskutieren zu können.</p>	<p>Oui. Ils nous on bien écouté. Même dans la session plénière quand on faisait nos présentations les politiciens écoutaient, ils ne faisaient pas semblant. Il y avait de l'intérêt de la part des gens et ça c'était bien.</p>	<p>Ich habe mich von den Politikern ernst genommen gefühlt. Sie haben mitdiskutiert. Sie haben uns das Gefühl gegeben, auf derselben Ebene zu sein. Sie haben keinen Unterschied gemacht ob sie mit uns oder mit einem Politikerkollegen sprechen.</p>	<p>Moi, j'ai adoré l'échange avec le politicien. Parce que justement il nous écoutait, il nous comprenait, il était vraiment...</p> <p>Et au lieu de dire : Ah non c'est comme ça et comme ça, il prenait nos arguments et il les</p>

<p>Ich hatte ein bisschen Angst, dass die Politiker uns „fertig machen“, aber es war überhaupt nicht so. Teilweise waren sie sogar unserer Meinung. Sie haben auch auf unsere Fragen geantwortet. Was die Politiker an der Tagung nicht direkt beantworten konnten, werden sie uns per email beantworten.</p> <p>Überraschenderweise habe ich mich von den Politikern verstanden gefühlt. Ich habe gedacht, die „machen uns fertig“ aber ich bin mir vorgekommen, als wäre ich selber Politiker. Wir konnten alle auf derselben Ebene reden. Sie haben auch direkt das „DU“ angeboten.</p>	<p>Ca dépendait des thèmes mais je crois que ça les intéressait. Mais en gros ça devait assez les intéresser parce qu'ils sont autant concernés que nous au final.</p> <p>Et ils aiment bien entendre d'autres avis aussi. Et pis d'autres idées justement. Eux ils ont les leurs en tant que politiciens, mais ils peuvent aussi être intéressés par l'avis des jeunes.</p> <p>Et chez nous ils nous ont même dit, comme c'est un thème qui n'a pas gagné, ils allaient essayer de le faire passer dans un prochain conseil. Ca montrait qu'ils étaient intéressés et que ça leur a plu. Et qu'ils étaient convaincus.</p> <p>Et nous par exemple ils nous ont dit si vous avez encore des questions vous nous envoyez un mail.</p> <p>Ils y a aussi pleins de gens qui nous ont donné leurs cartes de visite.</p> <p>C'était vraiment une rencontre, c'était plus qu'un simple... on n'est pas venu juste faire nos petits textes et repartir. C'était vraiment...moi en tout cas j'ai parlé avec des gens que je ne pensais pas pouvoir parler avec.</p>	<p>Sie haben auch viele Beispiele gebracht und uns die Sachen sehr verständlich erklärt.</p> <p>Was ich auch gut fand, war das wir die Diskussionen die wir schon untereinander hatten mit den Politikern im Prinzip weitergeführt und vertieft haben. Halt auf einer erweiterten Ebene. Sie schauen die Thematik auch ein bisschen anders an als wir und sie wissen auch besser wie das gesetzlich aussieht.</p> <p>Es war sehr interessant, weil sie auch wirklich interessiert waren und beim Thema mitreden wollten.</p> <p>Ich fand es auch gut, dass die uns zuerst zugehört haben, es wirken lassen haben und erst später darauf ihrer Meinung gesagt haben. Oder eventuell auch bei Vorschlägen, die schon diskutiert worden sind, uns das direkt gesagt haben. Damit wurde nicht doppelt gearbeitet wird.</p> <p>Ich fand es auch gut, dass sie das eingebracht haben, die Erfahrungen die wir nicht haben. Sie wissen ja wie das Ganze funktioniert und über was schon debattiert wurde. Wenn ihr Wissen und ihre Erfahrungen einbezogen werden, kann man eigentlich sicher sein, dass etwas sinnvolles dabei heraus kommt. Das fand ich</p>	<p>transformait pour ce ça soit mieux, pour que ça soit plus abordable etc. et pis j'ai trouvé ça génial.</p> <p>Lui le thème ça l'intéressait aussi. Et c'était chouette parce que à la fin il m'a même donné sa carte pour qu'on puisse après, pour que je puisse prendre contact avec lui pour parler justement des problèmes de la police, de la sécurité etc. Donc ça se voyait qu'il était intéressé et il ne s'embêtait pas.</p> <p>Et il ne se disait pas oui c'est des jeunes, ils vont dire quoi.</p> <p>Alors que normalement dans la politique on est regardé un peu de haut normalement. Quand t'es jeune tu fais que des conneries. Donc là il était au même niveau que nous en fait.</p> <p>Les trois on disait notre avis et il nous écoutait enfin moi j'ai trouvé ça génial.</p> <p>Et il était gentil parce qu'il nous disait par exemple comment dire certaines phrases enfin il nous a en plus préparé pour que moi je puisse parler après. Parce qu' il savait que ce n'était pas facile.</p>
--	---	--	---

	<p>Il y a vraiment eu un échange des deux cotés. Nous on leur a donné quelque chose et eux aussi. C'était vraiment...</p> <p>C'est le but de ce genre de journée. C'est les contacts.... Comme pour tout dans la vie en fait.</p> <p>Il y a même après des qui politiciens qui sont venus nous parler, nous poser des questions, comment ça été etc..ça je trouve bien.</p> <p>On est resté assez tard. On était les derniers à partir.</p>	<p>interessant.</p> <p>Ich finde die Politiker haben in den Gesprächen nicht versucht die Interessen ihrer Partei zu verteidigen. Wir hatten aber auch kein Kontroverses Thema.</p> <p>Sind immer auf alles eingegangen was wir gesagt haben und haben auch dagegen argumentiert oder auch gesagt wenn sie einverstanden waren.</p> <p>Sie haben uns auch das Gefühl gegeben, dass wir alle auf einem ähnlichen Niveau sind. Nicht das die Politiker da oben sind und die Schüler unten. Schüler die keine Ahnung haben. Dies war überhaupt nicht der Fall. Auch bei Sachen die wir nicht gewusst haben wie es funktioniert, wurden uns erklärt.</p> <p>Ich hatte anfangs schon bedenken, da wir wenig Material hatten und nicht so viele Beispiele hatten. Wir hatten sehr wenig Material, aber letzten Endes wurde daraus doch sehr viel gemacht.</p> <p>Auch bei Vorschlägen die recht schwach waren, haben sie nicht gesagt mit dem könnt ihr nicht kommen. Sondern darauf aufgebaut.</p>	<p>Et je ne sais pas il nous écoutait et c'est le plus qui m'a fait plaisir.</p> <p>Le temps était juste bien. Comme il fallait.</p>
--	---	---	--

Question 6 : Que faudrait-il selon vous changer pour un projet futur ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Die Grundinformation hat gefehlt. Wir wussten nur, da ist eine Tagung und da dürfen wir gehen. Irgendwann kommen zwei Leute vorbei und erklären euch das Ganze. Wir wussten nicht mehr als das Thema Jugend und Politik. Wir hatten wenige Informationen über was genau läuft. Die Diskussionen mit den Politikern hätten auch länger sein können.</p> <p>Nach unseren Vorträgen unserer Themen wäre ein Feed-Back von Herrn Roch sehr hilfreich gewesen.</p> <p>Die Abstimmungen hätten transparenter gemacht werden müssen. Wir hatten alle drei Kleber und sind dann ein bisschen irgendwie abstimmen gegangen. Und dann war plötzlich Schluss. Auch die Informationen am Ende waren sehr knapp. Es wurde gesagt diese und diese Themen werden behandelt und dann Auf Wiedersehen.</p> <p>Der Schluss war plump.</p> <p>Die Übersetzung war gut.</p>	<p>L'histoire des votes.</p> <p>Faire plus long. La rencontre toute une journée au lieu d'une demi journée. Ca risque d'être quand même trop long.</p> <p>Mais de rallonger la dernière période. En laissant s'exprimer les personnes qui aimeraient s'exprimer.</p> <p>Que quelqu'un fasse son discours et qui demande est-ce que il y a quelqu'un qui a quelque chose à rajouter.</p> <p>Qu'on étende un peu les thèmes. Mais que ça reste structuré et cadré par les politiciens, mais qu'on puisse donner notre avis sur les autres thèmes aussi.</p> <p>Ca risque de devenir très long mais on pourrait donner deux interventions par groupe sur les sujets qu'ils veulent. Comme ça chaque groupe a la possibilité...</p> <p>Aussi négatif. On a que eu deux heures pour nous préparer avant la rencontre. On aurait quand même être mieux préparé avant.</p>	<p>Länger. Feed-back vom Staatsrat</p> <p>Abstimmung gut.</p> <p>Sehr kurzfristig. Zuwenig Zeit bei der Erarbeitung des Themas. Ein halbes Jahr.</p> <p>Am Anfang hatte ich das Gefühl wir hatten zu wenig Informationen, zu wenig Ideen. Allgemein hätten wir uns mental besser vorbereiten können.</p>	<p>Moi je pense pour chaque école il faut qu'il ait le même nombre de participants. Par exemple trois ou quatre.</p> <p>Trois par école comme ça tout le monde peut avoir la même puissance. Que ça soit une petite école ou une grande école. Parce que ce n'est pas ça qui importe, ce n'est pas l'école c'est les jeunes.</p> <p>Même si on voulait être écouté. On aurait bien voulu gagner aussi.</p> <p>Qu'on ait une réponse tout de suite des politiciens.</p> <p>De savoir si pour eux nos idées sont possibles ou impossibles de faire. De nous fixer direct. Pas que nous on pense qu'on veut refaire le monde mais on peut rien faire en fait.</p> <p>Les 2 fois qu'on s'est vu, c'était</p>

	<p>Dans la préparation il aurait fallu aussi deux interventions des organisateurs. Il faudrait venir une fois. Après une semaine une deuxième fois. Je pense qu'on a besoin d'un laps de temps pour réfléchir à l'idée, pour voir si c'est valable ou pas. Il faut arriver à se rendre compte de quoi on veut parler. Ca peut changer la donne pour certains arguments. Il aurait fallu 2 interventions.</p> <p>Peut-être pas deux rencontres avec les intervenants (organisateur). Mais de faire plusieurs rencontres avec notre groupe. Chez nous compliqué car les horaires différents.</p>		<p>assez. On avait tout l'été pour y penser. Chez nous c'était bien réparti. Moi je trouve ça allait bien.</p> <p>Le thème pas forcément représentatif pour l'école. Dans l'école même il n'y a pas de violence.</p> <p>La thématique représente plutôt la région, les jeunes de la région. Qu'on n'ose pas sortir trop tard parce qu'on a peur. Moi je n'ose pas prendre le train après 21.30 parce que j'ai peur. Donc voilà c'était pour représenter ça surtout. L'école ça pas tellement à voir avec ça. Mais il y a des jeunes de notre école qui ont eu le même problème.</p>
--	--	--	---

Question 7: D'après vous, quelles compétences avez-vous acquises grâce à la participation à ce projet ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Es war sicher interessant vor einer grossen Menge zu reden. Ich habe sicher auch Vorurteile gegenüber Politikern abgebaut. Sie sind nicht so wie alle sagen. Sie sind Menschen wie wir und können zuhören.</p> <p>Ich habe gelernt, dass man mit</p>	<p>Moi j'ai entendu beaucoup d'arguments sur des autres thèmes. Là maintenant je n'ai pas d'exemple mais sur le coup je me suis dit oui en fait c'est trop vrai. En apprendre un peu plus.</p> <p>Oui c'était constructif de voir ce que pensaient un peu les autres</p>	<p>Dass man mit Politikern diskutieren kann wie mit einem ganz normalen Menschen. Da wir auf einem selben Niveau behandelt wurden, trauen wir uns vielleicht mehr etwas zu sagen. Wir sind sicher mutiger geworden etwas zu sagen auch wenn man das Gefühl hat, dass das blöd ist. Im Allgemein</p>	<p>Moi bizarrement ça m'a fait aimer la politique.</p> <p>Moi aussi.</p> <p>Alors que je détestais ça et ça ne m'intéressait pas du tout.</p> <p>C'est vrai que quand je suis sortie</p>

<p>Politikern sachlich diskutieren kann und dass sie nicht immer sagen: „Das ist falsch und das ist falsch und wir haben recht und ihr nicht.“ Das fand ich gut.</p> <p>Ich auch, ich bin positiv überrascht von den Politikern. Man kann mit ihnen reden. Sie gehen auf uns zu.</p> <p>Ich habe gelernt zuzuhören wenn jemand anderes redet. Auch habe ich gelernt, nicht nur mein Problem zu sehen, sondern auch das von anderen Leuten. Sich auch öffnen.</p> <p>Ich fand es auch interessant zu erfahren, was die Walliser Jugend beschäftigt.</p>	<p>écoles. Leurs problèmes à eux. Par exemple l'école de Sierre. Quand ils parlaient des locaux qui étaient en sale état tu te dis mais mince, il faudrait qu'ils fassent quelque chose pour cette école. Alors que nous on ne sait pas du tout ce qui se passe à Sierre ou à Martigny. Ca aide à ouvrir, à se rendre compte qu'on est pas tous égaux.</p> <p>A moi ça m'a plus apporté de contacts que des compétences.</p> <p>Moi aussi. Ca nous apprend à rencontrer des gens, à échanger.</p> <p>Difficile d'apporter des compétences en une matinée.</p>	<p>sich mehr traut.</p> <p>Aber allgemein haben wir über Politik mehr erfahren. Was heisst es den anderen zuhören, wirken lassen auch abstimmen. Mal zu sehen wie alles funktioniert. Allgemein haben sie uns auch erklärt wie es allgemein läuft.</p> <p>Einblick in die Politik. Idee wie das abläuft. Es ist uns ein bisschen näher gekommen.</p> <p>Ich habe das Gefühl, dass ich vorher einen grösseren Abstand zur Politik hatte und jetzt habe ich das Gefühl ich sei der Politik näher. Man weiss eher wie sich die Politiker fühlen. Man hat auch viele Leute der Wahlplakate kennen gelernt.</p>	<p>de là-bas je me suis dis tiens en fait ce ne pas si chiant que ça. C'est intéressant et moi ça m'a donné envie de comprendre la politique.</p> <p>Oui moi aussi.</p> <p>Avant on me parlait de la politique, j'étais là basta.</p> <p>Et pis d'entendre l'avis de autres par exemple il y en a qui sont soucieux de l'écologie, moi j'ai aussi ce côté écologique donc j'ai trouvé ça vachement bien de voir que je ne suis pas la seule. Et pis j'ai vu qu'il y avait pleins de jeunes. Enfin c'était très intéressant.</p> <p>Il y a tellement d'avis différents, de points de vue différents que moi je pense que c'est quelque chose de grand que ça nous a apporté.</p> <p>Moi ça m'a fait comprendre mieux la politique parce que avant je ne connaissais vraiment pas trop et la je me suis plus intéressé grâce à ce projet. Je posais des questions à mes parents ou mon copain qui est en étude en politique.</p> <p>Avant je détestais vraiment ça. Je ne sais pas c'est quand même assez compliqué comme système et pis là j'ai vraiment trouvé sympa</p>
--	---	--	--

			de pouvoir dire nos idées, de participer à ça en fait à changer quelque chose en Valais. Et pis même d'être dans la salle ou quand même il y a des votes, des décisions importantes, moi j'étais là.. c'est trop cool. Oui c'était trop cool.
--	--	--	--

Question 8: En quoi ce projet a-t-il changé votre vision de la politique, de la citoyenneté, de la démocratie ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG Monthey
<p>Bin gegenüber der Politik offener. Habe das Gefühl ich hätte eher einen Zugang zur Politik.</p> <p>Vorher hatte ich das Gefühl die Politik sei eine eigene Gesellschaft. Wir haben jetzt zwar auch Stimmzettel erhalten, aber wählen werde ich trotzdem nicht.</p> <p>Sehr offen, aber im Hinterkopf hatte ich das Gefühl sie suchen Wähler. Sie waren fast zu nett. Sie wollen auf die Wahlen zuarbeiten.</p> <p>Man konnte gut mit ihnen reden.</p>	<p>Moi c'est le fait de réagir par rapport aux autres thèmes des autres. Ca changé ma façon de penser sur certaines choses.</p> <p>Moi j'ai toujours été intéressé donc ça n'a pas changé grand chose. Mais pour moi c'est pareil, parce que j'étais intéressé avant.</p> <p>Moi j'étais déjà très intéressé à la politique avant et après cette journée ça m'a donné encore plus envie de carrément me lancer en politique. Ca montre vraiment comment ça se passe.</p>	<p>Man wird sich bewusst, dass die eigene Meinung Gewicht hat und wenn man realisiert dass man gehört wird. Das hilft an die Demokratie zu glauben, dass man weiss, dass man etwas bewirken kann, wenn man sich beteiligt. Es kommt auf die Einstellung darauf an.</p> <p>Ich habe gemerkt, dass auf gemeinde oder kantonaler Ebene schneller etwas erreichen kann, als auf nationaler Ebene.</p> <p>Man hat gemerkt, dass man als einzelner Bürger wenn man etwas</p>	<p>On connaît plus. Ca nous a appris à s'intéresser à ça.</p> <p>Moi je ne m'intéressais pas du tout à la politique maintenant quand il va se passer quelque chose dans le journal je vais lire pour savoir un peu, plus d'intérêt.</p> <p>Moi j'ai compris pourquoi la politique est lente. Parce qu'on dit toujours que les politiciens parlent et n'agissent jamais. Là j'ai compris en fait, parce que il faut écouter tout le monde, il faut réfléchir, reparler, reréfléchir, reparler et là je me suis dit, en fait</p>

<p>Aber ich glaube sie haben das nur im Rahmen dieser Tagung gemacht. Ich glaube im normalen Leben ist das ihnen egal und sie sich nicht wirklich darüber interessieren, was wir denken.</p> <p>Sie haben sich für uns einen Tag Zeit genommen, das ist ja super. Aber ich glaube, wenn ich das in einem normalen Rahmen machen würden., würden die Politiker sich fragen, was will der hier, was will sie und die sind doch noch so jung. Im normalen Leben interessieren sie sich nicht für unsere Meinung. Damit ich überzeugt wäre müssten sie ausserhalb dieser Tagung auch etwas machen.</p>	<p>Pour moi pas grand chose, parce que j'étais aussi déjà bien intéressé avant. Ce que j'ai trouvé super c'est de voir les idées des jeunes des autres écoles. Ca m'a réconforté, des fois j'ai l'impression que je suis le seul à m'intéresser et à faire quelque chose, et là je me suis dit il y a quand même des autres jeunes des autres écoles qui cherchent des choses et c'est intéressant de savoir qu'on n'est pas tout seul.</p> <p>On se rend compte aussi que c'est difficile de faire passer des projets. Il faut être hyper convaincant. Connaître pleins de gens. Il faut être fort en communication et les contacts.</p>	<p>sagen will, dass auch machen kann und man sich nicht zurückhalten sollte. Sollte dann auch nicht über die Politiker beklagen und jammer, da wenn man nichts sagt, können sie es auch nicht wissen.</p>	<p>c'est pour ça. Il faut que tout le monde soit d'accord donc c'est lent comme ça. Et c'est vrai que moi ça m'a plu. Et c'est vrai que je vais plus m'intéresser maintenant. Quand on va parler politique à l'école je vais plus dormir. Je vais suivre.</p> <p>Mon avis sur la démocratie le fonctionnement, ça on le savait déjà. Donc ça n'a pas trop changé mon avis sur ça.</p>
--	---	---	---

Question 9 : Avez-vous appris quelque chose par rapport à la démocratie, la citoyenneté ?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Schwierig mehr Teilnahme an Projekten. Dort helfen.</p> <p>Oder Gewalt auf der Strasse, probieren mehr dazwischen zu gehen.</p>	<p>Moi non. Je connaissais assez de choses avant. C'était pas un cours de citoyenneté qu'on a reçu, donc non.</p> <p>Moi pas non plus.</p> <p>Non.</p>	<p>Wie das Ganze funktioniert. Erlebnis den Saal zu sehen. Wo die Politik im Kanton arbeitet. Ablauf während den Sessionen wurde uns erklärt.</p>	<p>Non mais je pense qu'on le savait mais on voulait pas parce que ça ne nous intéressait pas. Maintenant peut-être qu'on sait plus, on va peut-être faire plus attention, plus réfléchir avant de voter des choses comme ça. Parce qu'il y a les élections bientôt</p>

	Non.		<p>avant rien maintenant c'est vrai que je regarde plus les idées, je regarde les parties.</p> <p>Ça peut déclencher plus de mouvement parce que il n'y pas beaucoup des jeunes qui sont dans la politique. Et peut-être ça peut motiver des jeunes à ...par exemple B. un du collègue que je connais, lui je sais qu'il est très très à fond dans la politique...lui peut-être ça ne lui a pas ouvert ses yeux mais ça lui a permis de dire ses idées. Donc je pense que c'est une bonne chose parce que ça peut ouvrir vraiment à la politique.</p>
--	------	--	---

Question10: Ce projet vous a-t-il donné envie de participer dans d'autres projets en lien avec la politique?

Berufsschule von Brig	Ecole Professionnelle de Sion	Kollegium von Brig	ECCG de Monthey
<p>Ja, es war sehr interessant. Vielleicht nicht in der nächsten Zeit.</p> <p>Kommt darauf an welches Projekt, aber wenn ich dazu stehen kann, würde ich auf jeden Fall mitmachen.</p> <p>Ich würde an einem Projekt mit</p>	<p>Oui. Par exemple moi j'ai parlé avec les deux présidents du parlement des jeunes, on s'est échanger les adresses et ils vont me contacter d'ici un mois pour que j'aïlle avec eux. Ca m'a donné envie. C'est comme on a dit avant c'est les contacts qu'on a reçus qui ont fait qu'on se dit, ah c'est possible en fait. Tandis que avant tu a l'impression que c'est loin. Qu'on peut pas toucher la politique alors qu'en fait si on a</p>	<p>Grundsätzlich schon! Es ist eine Zeitfrage.</p> <p>Man kann immer profitieren, das wird einem bewusst, wenn man an diesem Projekt mitgemacht hat.</p> <p>Ja das könnte ich mir vorstellen.</p> <p>Die Politiker haben uns auch gesagt.</p>	<p>Moi oui.</p> <p>Moi aussi.</p> <p>Pas maintenant mais peut-être plus tard me lancer dans la politique. Maintenant non parce qu'avec les études ça ne va pas. Mais en tout cas prendre plus parti. Surtout ça parce que avant...rien</p> <p>Oui chez moi c'est un peu la</p>

<p>Politik teilnehmen.</p> <p>Das Thema muss mich interessieren.</p> <p>Hat in meiner Einstellung nicht viel geändert. Es ist nicht weil ich an diesem Projekt teilgenommen habe, werde ich grundsätzlich die Sachen nicht anders sehen.</p> <p>Ein Projekt muss mich interessieren. Es kommt auch auf die Leute an die am Projekt mitmachen. Mache gerne an Projekten mit, wo man etwas zum Thema sagen kann und wo du etwas organisieren kannst.</p> <p>Das Problem beim mitmachen ist der Zeitaufwand.</p> <p>Dieses Projekt sollte jedes Jahr stattfinden. Chance allen Jahrgängen geben. Nicht nur für die Jugendlichen sondern auch für die Politik, dass sie sehen was die Jugendlichen interessiert. Wenn jedes Jahr dasselbe Thema vorkommt, dass sie sehen das dieses Thema sie wirklich beschäftigt. Damit man da was machen müsste</p> <p>Schade dass diese Tagung am selben Tag wie eine andere Tagung stattgefunden hat.</p>	<p>envie on peut rentrer dedans quand on veut.</p> <p>Les deux personnes ils m'ont ouvert la voix. Je ne savais pas comment faire avant.</p> <p>Moi ça m'a motivé à participer aussi plus généralement. C'est voir du monde, c'est de pouvoir donner son avis, c'est pouvoir parler avec pleins de gens. C'est intéressant ça c'est sur.</p> <p>Moi ça m'a donné envie d'aller en politique. D'ailleurs je vais voir pour rentrer dans un parti. Ca m'a vraiment aidé à faire le déclic pour faire la démarche de rentrer dans un parti.</p> <p>Et pis quand à moi ce genre de projet je trouve vraiment intéressant c'est quelque chose à refaire et je participerais volontiers. Au niveau de la politique je suis en train de lancer un parti en Valais donc c'est quelque chose de quotidien que je vis tous les jours. Pour moi c'est un peu la vie de tous les jours. Ce que je trouve motivant, c'est de voir que d'autres jeunes sont motivés à faire quelque chose.</p>	<p>Wir würden in einem zukünftigen Projekt wieder mitmachen. Unser Vorschlag ist angenommen worden, das motiviert auch noch mehr.</p>	<p>même chose ça m'a donné envie de plus suivre tous les événements, tout ce qui se passe. Après de là à faire parti d'un parti, ça je ne sais pas parce que c'est quand même difficile comme rôle. C'est très critiqué les politiciens et tout ça. Mais en tout cas je trouve que c'était vraiment intéressant.</p> <p>Et surtout quand les politiciens ils parlaient avec nous, ils nous comprenaient ce qu'on voulait dire. Ils ne nous prenaient pas de haut. Ils disaient pas ah ça c'est n'importe quoi. C'était vraiment bien d'être écouté, d'être compris.</p> <p>Moi je pense que ça serait bien de répéter, d'année en année. Parce que je pense que ça peut quand même apporter quelque chose aux politiciens, un regard neuf qu'ils n'avaient pas avant. Et pis pour nous aussi c'est important de se faire écouter et c'est vrai que maintenant les jeunes ne sont pas trop intéressés par la politique et ça peut faire en sorte que les jeunes s'intéressent à la politique et ça peut faire en sorte qu'ils veulent faire changer un peu la Suisse pour qu'elle soit mieux.</p> <p>Notre école est déjà assez</p>
--	--	---	--

<p>Zeitpunkt gut wählen.</p> <p>Schule Projekt besser plant. Kein Lehrer wusste nicht richtig. Damit man in der Schule für die Vorbereitung Zeit erhält. Vorher über Thema Gedanken machen hätten wir in den Sitzungen als ihr gekommen seid konkreter arbeiten können und hätten während der Schule nicht mehr Zeit gebraucht. Die Schule ins Projekt integrieren. Während der Schule Zeit, offener um Zeit. Schule soll unterstützen.</p>	<p>En gros une expérience vachement positive.</p>		<p>intéressée à la politique. On fait beaucoup avec la politique.</p> <p>Quand on est sorti on a tous dit on ne regrette pas d'être venu. Alors que dans le train on disait tous ça nous emmerde. Parce que on ne s'attendait pas à ça en fait. Je ne sais pas .. Je pense que moi j'étais parti avec l'idée que de toute façon on n'allait pas être écouté, parce qu'on était jeune. Et là c'est vrai quand même j'ai vu que rien qu'avec notre délégué on était écouté, et j'ai vu que les trois qui étaient devant ils nous écoutaient quand même aussi. Ça ça m'a montré qu'on était écouté.</p> <p>Redire un petit mot de chaque thème. Résumer avant les votes. 1 minute. Pour se rappeler tous les thèmes. On ne savait plus trop. 2-3 phrases pour résumer.</p>
---	---	--	---